

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

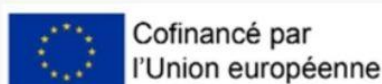


Association Solidarités et Créations

Assemblée Générale
le 2 juin 2026



85 rue Henri Gautier
44600 Saint Nazaire
Tél: 02.40.66.10.70
Mail: contact@asc44.fr
<http://www.asc44.fr>



Cofinancé par
l'Union européenne



Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités



Contre les exclusions
Pour la solidarité

1 TABLE DES MATIERES

2	Activités de l'association – fonctions transversales.....	6
2.1	Projet associatif.....	6
2.2	Partenaires.....	6
2.3	Vie associative.....	7
2.4	Organigramme.....	8
2.5	Bilan social.....	9
2.6	Dialogue social.....	18
2.7	Formations des permanents.....	19
2.8	Gestion administrative et financière.....	20
2.8.1	Ressources humaines.....	20
2.8.2	Comptabilité et gestion.....	20
2.8.3	Nouvelles technologies.....	20
2.9	Communication.....	20
2.10	Développement durable.....	20
3	Accueil de jour – le Trait d'Union.....	21
3.1	Introduction.....	21
3.2	Présentation de la mission.....	22
3.3	Le public accueilli au Trait d'union.....	23
3.4	Tentative de caractérisation des accueillis.....	26
3.5	Les Repas.....	27
3.6	Les actions santé, bien-être, hygiène.....	28
3.6.1	Partenariat autour de la santé.....	28
3.6.2	Soins infirmiers par les bénévoles.....	28
3.6.3	Actions bien-être.....	29
3.6.4	Hygiène.....	29
3.6.5	Le Vestiaire d'urgence.....	29
3.6.6	Soins vétérinaires.....	29
3.6.7	Bagagerie (20 places).....	29
3.7	L'accompagnement par les travailleurs sociaux.....	30
3.8	L'aller-vers des partenaires dans nos locaux.....	31
3.9	Animations, actions culturelles.....	32
4	La chorale Au Clair de la Rue.....	32
5	Les Elles Ty-Nids, refuge pour les femmes à la rue.....	33
5.1	Bilan intermédiaire et résultats.....	33
6	Carillon – réseau de commerçants solidaires.....	34
6.1	Réseau des commerçants solidaires.....	34
6.2	Les événements marquants de cette année.....	35
6.3	Renouvellement partenariat Harmonie Mutuelle.....	36

6.4	CALEND' ART et soins vétérinaires	36
7	Chantier d'insertion.....	37
7.1	Bilan pédagogique	37
7.1.1	Identification des publics prioritaires en CDDI ou en contrat d'usage ou en contrat de mission ou travailleur indépendant	37
7.1.2	Identification des principaux freins à l'emploi des bénéficiaires et actions engagées.....	38
7.1.3	Situations formatives organisées en interne :	39
7.1.4	Formations externes et essais en entreprise	39
7.1.5	Autres actions (partenariat institutionnel, technique, économique...).....	39
7.1.6	Accompagnement vers l'emploi.....	40
7.2	Le dispositif CQP Salarié polyvalent dans le cadre de l'entreprise sociale apprenante	40
8	SERDOM Service de portage de repas à domicile	41
8.1	Le SERDOM en chiffre.....	41
8.2	Le cadre d'intervention du service.....	42
8.2.1	Une dimension sociale de l'intervention auprès des usagers	43
8.3	L'activité 2025	44
9	Orientations 2026	46
9.1	Pour toute l'association :	46
9.2	Pour le chantier d'insertion.....	46
9.3	Pour l'accueil de jour :	46
9.4	Pour la chorale :	47
9.5	Pour les Elles Ty-Nids	47
9.6	Pour le Carillon :	47

RAPPORT MORAL

L'ASC a vécu une année de fébrilité, d'incertitude, de beaux projets réalisés dans un monde chamboulé et pas toujours rassurant en France et dans le monde.

Les discours de haine se font de plus en plus pressants avec des élections municipales qui s'annoncent incertaines dans beaucoup de villes. Nous les avons entendus également à Saint Nazaire avec parfois un rejet des personnes à la rue, des immigrés, des personnes en recherche d'emploi et même sur l'accès au droit essentiel sur la santé, le logement, les revenus.

C'est également une année de changement de gouvernement, de son budget déficitaire et des coupes financières de l'état, de la région et du département. Une nouvelle fois, le secteur associatif est impacté et surtout celui de la culture ainsi que les structures d'insertion.

Dans ce contexte, à l'ASC nous avons travaillé à redresser les comptes avec le Comité des financeurs afin d'équilibrer l'accueil de jour qui était sous doté par rapport aux autres accueils du département. Il faut y consacrer beaucoup de temps et démontrer l'importance de l'Association sur notre territoire au service des personnes les plus fragiles, si peu visibles et parfois trop visibles pour certains et certaines.

Je veux que nous ayons une pensée pour Pierre, Mickael, Arthur, Weasley, Jean-Pierre, Thierry qui nous ont quitté en 2025.

Nous pouvons être fiers des réalisations de l'année et de l'engagement des bénévoles, des salariés et de nos partenaires.

Les Elles Ty-Nids ont commencé à trouver leur emplacement avec un premier accueil en août.

Le SERDOM a mis en place les paniers épicerie qui sont un réel plus au service des personnes que nous servons.

Les ateliers de conversation française pour les salariés du chantier d'insertion a été mis en place grâce aux bénévoles qui y donnent du temps.

La première Canimarche a été un succès et a rendu visible l'Association et nos accueillis auprès des participants. La soupe populaire du 4 avril a été un succès place des Droits de l'Homme.

2025 est également l'écriture de notre nouveau Projet Associatif qui projette l'avenir de l'ASC pour les prochaines années.

L'ASC peut être compliquée à expliquer avec la diversité de nos activités. C'est un accueil de jour, un restaurant social, deux chantiers d'insertion avec la cuisine et le SERDOM, les deux Elles Ty-Nids. En fait, c'est un tout au service des plus fragiles dans une société qui vante la réussite.

Nous représentons cette réussite grâce à l'investissement des bénévoles et de toutes les équipes. Nous faisons notre part pour tenter de construire un monde plus juste, plus accueillant et rendre la vie plus belle quelle que soit sa situation, son origine, ses croyances et ses incertitudes.

J'espère que nous apportons ce petit brin de bonheur qui fait que demain sera plus lumineux qu'hier.

Les nouveaux projets sont en cours en 2026, il nous faut avancer afin de répondre à des besoins essentiels. C'est le sens de notre engagement avec nos partenaires depuis plus de 40 ans.

Il a fallu faire face aux baisses de subvention de l'Europe et du Département ce qui a demandé beaucoup de travail tout au long de l'année. Une forte relation avec la Banque Alimentaire a permis de réduire les achats. La mise en place des prestations traiteur est encourageante mais demandera des moyens humains supplémentaires pour se développer. Le SERDOM a trouvé de nouveaux clients et une réflexion est en cours afin de proposer de nouveaux services.

Le travail engagé tout au long de l'année est rassurant même si les difficultés perdurent pour trouver des financements et équilibrer nos activités.

Il est vital d'être optimiste et continuer à croire que chacun et chacune trouve sa place dans cette société aveugle qui se voile la face pour ne pas voir ceux qu'elle abandonne. Dans ce contexte de crise, de recul des droits, de replis sur soi, il nous faut croire en l'avenir. Il faut espérer et convaincre que nos actions seront toujours au service des autres et des invisibles.

Pour tout ce que nous vivons ensemble, je tiens à remercier l'engagement des bénévoles et de l'équipe des salariés tout comme nos partenaires sans qui l'ASC n'aurait pas de sens.

2 ACTIVITES DE L'ASSOCIATION – FONCTIONS TRANSVERSALES

Les bénévoles de plus en plus nombreux ont répondu présents pour l'accueil, l'animation, les permanences de soins infirmiers et le développement de la vie associative.

Les salariés permanents ou en démarche d'accès à l'emploi, arrivés récemment ou de longue date ont permis un fonctionnement efficace et pertinent de l'association.

2.1 PROJET ASSOCIATIF

Début 2025, un groupe constitué d'administrateurs et de salariés a travaillé sur la rédaction du projet associatif 2025-2029.

Cinq axes de développement ont été définis (Cf. annexes) :

- **Permettre aux plus démunis d'accéder aux droits essentiels et répondre à leurs besoins fondamentaux (physiologiques, relationnels, dignité...)**
- **Permettre l'engagement bénévole, professionnel et partenarial pour maintenir et développer le lien social et sociétal des personnes ...**
- **Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics fragiles du bassin nazairien par l'acquisition de compétences...**
- **Développer les partenariats et les services pour renforcer l'équilibre du modèle socio-économique de l'association**
- **Renforcer la gouvernance et la vie associative**

2.2 PARTENAIRES

- L'Etat (DDETS, DRETS...)
- L'OGIM Nantes – Saint-Nazaire
- Le département de Loire-Atlantique, les EDS
- La CARENE
- La Ville de Saint-Nazaire, le CCAS de Saint-Nazaire
- Les partenaires de la santé : centre hospitalier, OPPELIA, A Vos Soins, CMP, Harmonie Mutuelle, centre de vaccination, centre de bilan de santé, Vétérinaire pour tous
- Les partenaires de l'accompagnement social et du logement : CCAS, CLIC, EDS, Anef Ferrer, Solidarités Estuaires, Habitat Jeunes, SIAO dont le SAMU Social., SPIP, Le 24, PALOMA
- Les partenaires de l'emploi : France Travail, l'Unité Emploi, la mission locale, ADELIS, le CIDFF, le CJD
- Les partenaires de l'aide alimentaire : la banque alimentaire, Pain contre la Faim, METRO. Mais aussi les Paniers Bio Solidaires qui nous ont fait de nombreux dons.
- Les partenaires pour le vestiaire et l'équipement : Emmaüs, secours populaire
- Les partenaires de la formation : Uniformation, Idéal, Léo Lagranges...
- Les partenaires projet : IDEAL, BAOBAB, Belleville en Mer, OPOPS, la cantine
- Les partenaires de proximité : la Fraternité, la Croix Rouge et toutes les associations œuvrant dans le champ de l'hébergement d'urgence, les associations du collectif IAE, la Chorale de Nantes
- Les entreprises privées en particulier les adhérents du centre des jeunes dirigeants.
- Les commerçants du Carillon, la mare aux Oiseaux
- Les Réseaux : Chantier-école, FAS, Collectif IAE, la CLOCHE

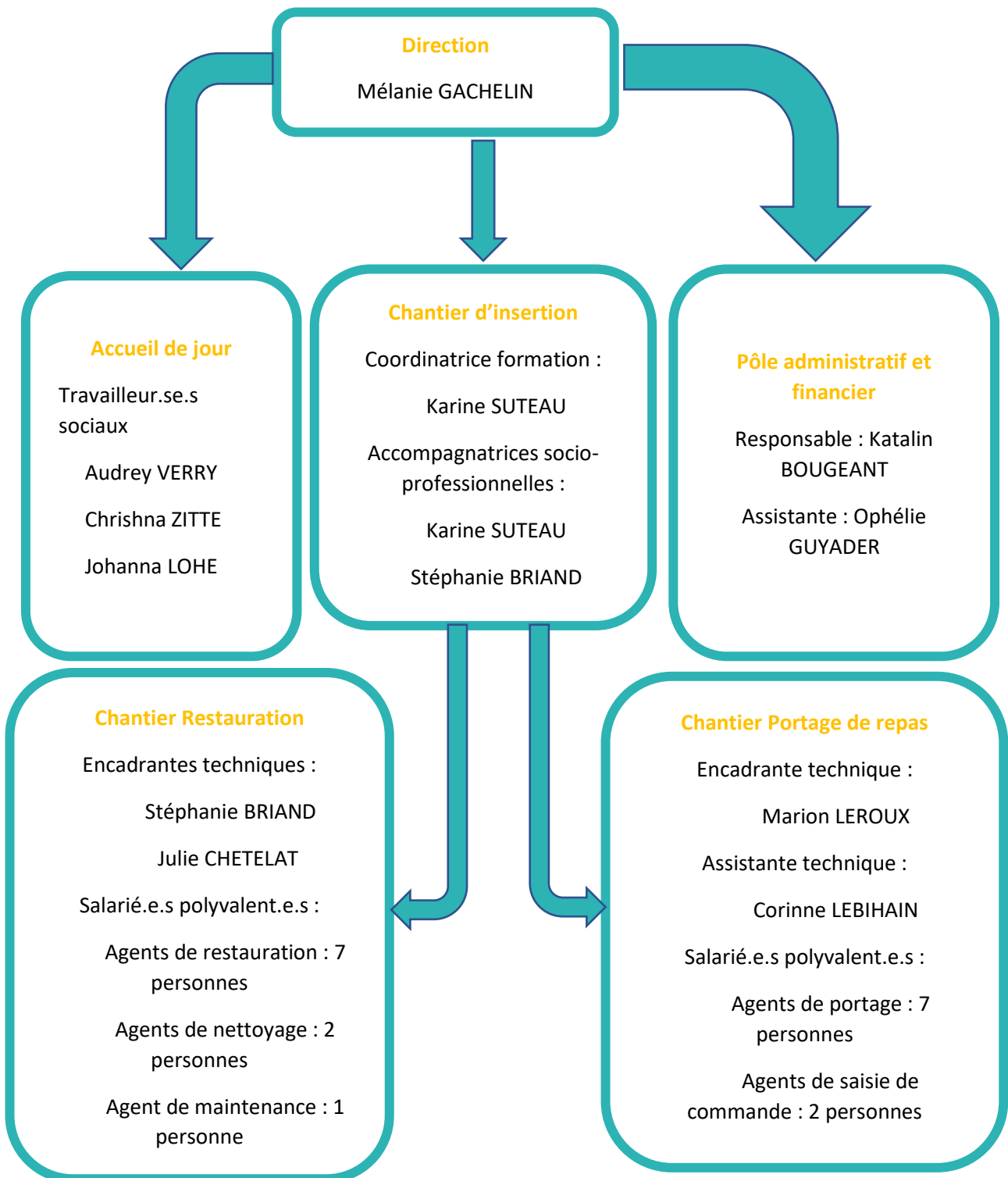
Représentations :

La directrice est présente, au titre de l'ASC, dans les conseils d'administration de Chantier-Ecole (membre) et IDEAL (référente de la commission formation).

2.3 VIE ASSOCIATIVE

Instance	Nombre de réunions
Assemblée générale extraordinaire	0
Assemblée générale ordinaire	1
Conseil d'administration	5
Bureau	11

2.4 ORGANIGRAMME



2.5 BILAN SOCIAL

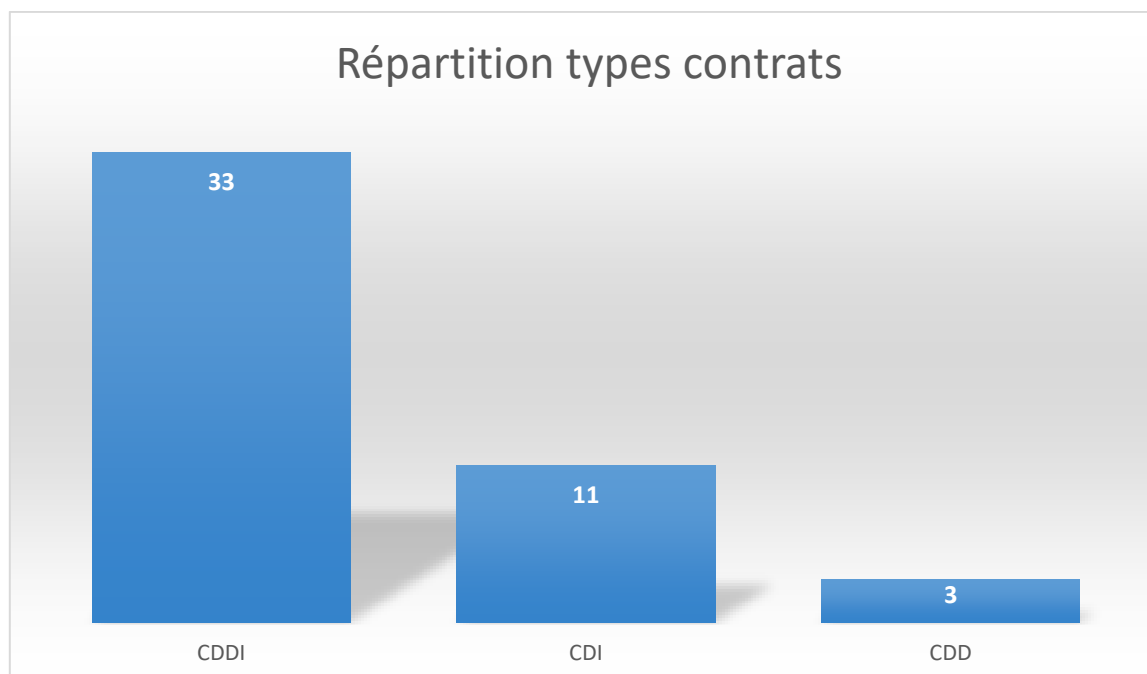
Tableau de bord RH 2025



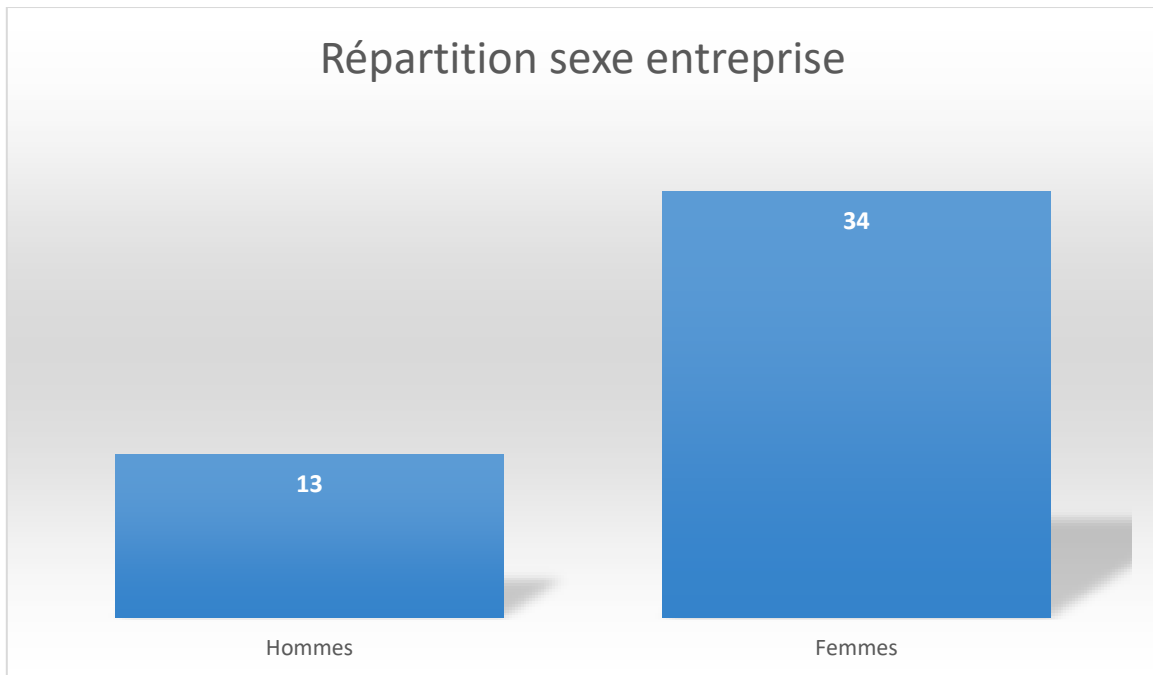
Effectif au 31/12/2025 : 29 salariés

Masse salariale 649 675 €

Salariés ASC

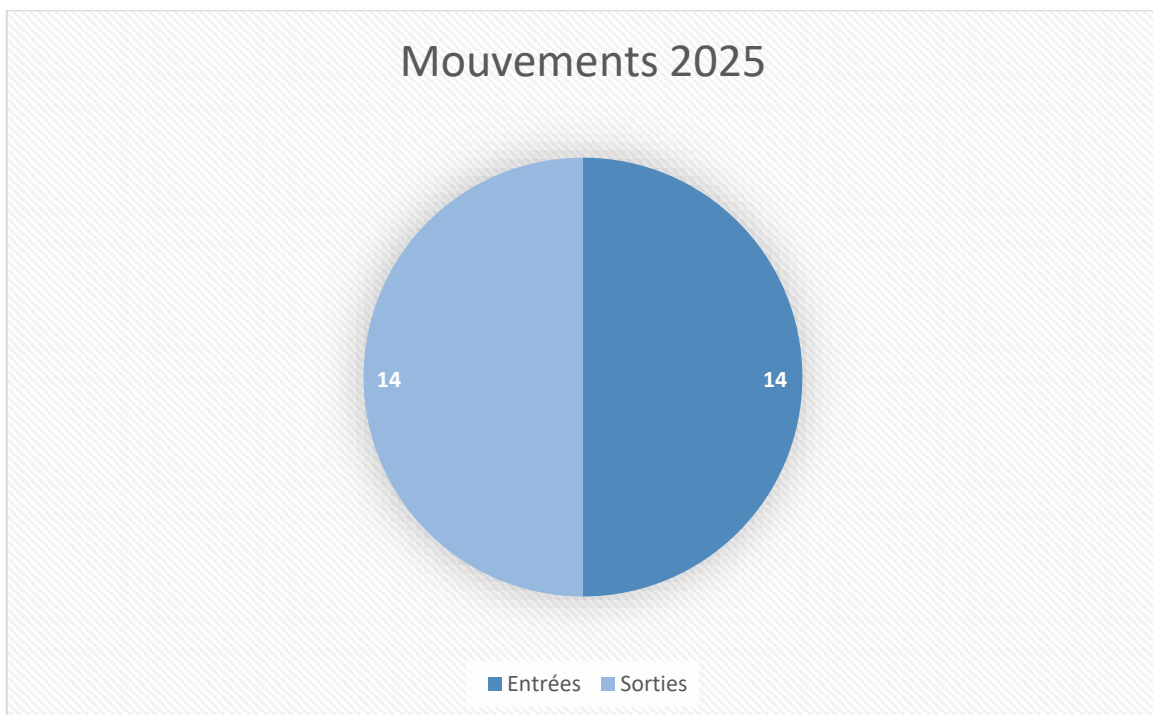


Sur l'année 2025 au sein de l'ASC, il y a eu 33 personnes en CCDI (contrat insertion), 11 personnes en CDI (permanents) et 3 personnes en CDD (1 personne en contrat d'apprentissage 2 personnes pour des remplacements congés maladie et 1 personne pour une action en socio esthétique)



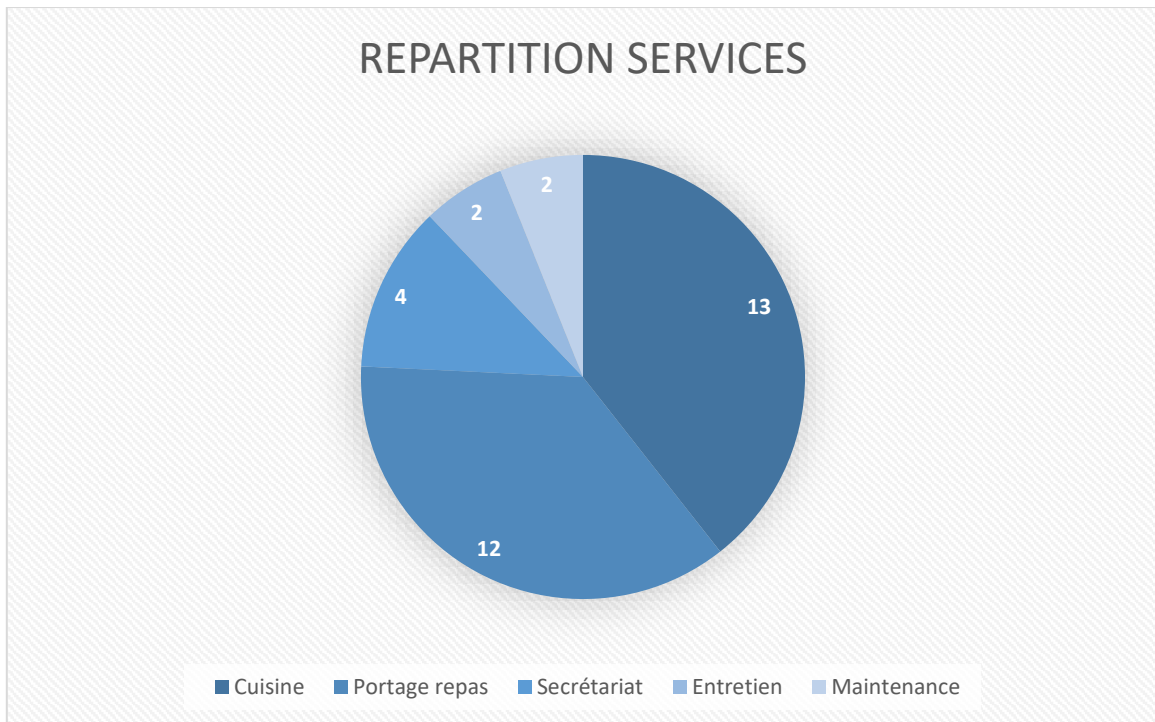
Sur l'année 2025 au sein de l'ASC il y a eu 34 femmes et 13 hommes en contrat de travail

Salariés en CDDI / 15 ETP



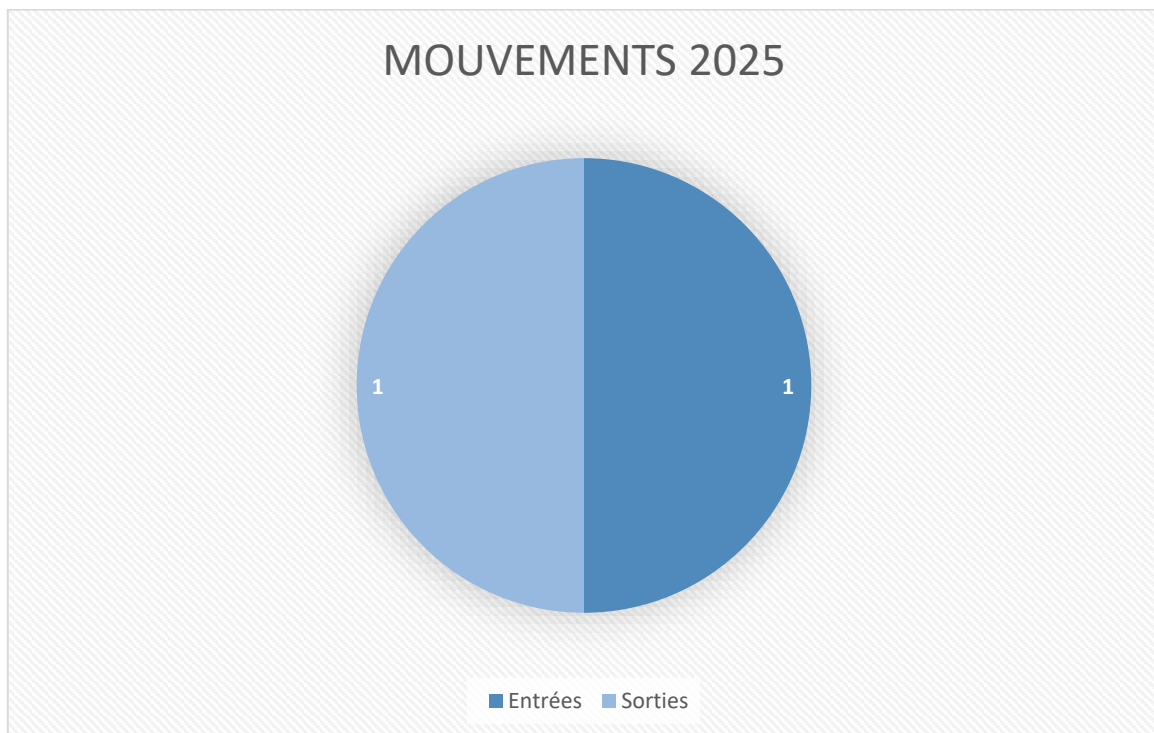
Sur l'année 2025 sur les 20 postes en CDDI qui représentent 15 ETP, il y a eu 14 entrées et 14 sorties.

REPARTITION SERVICES

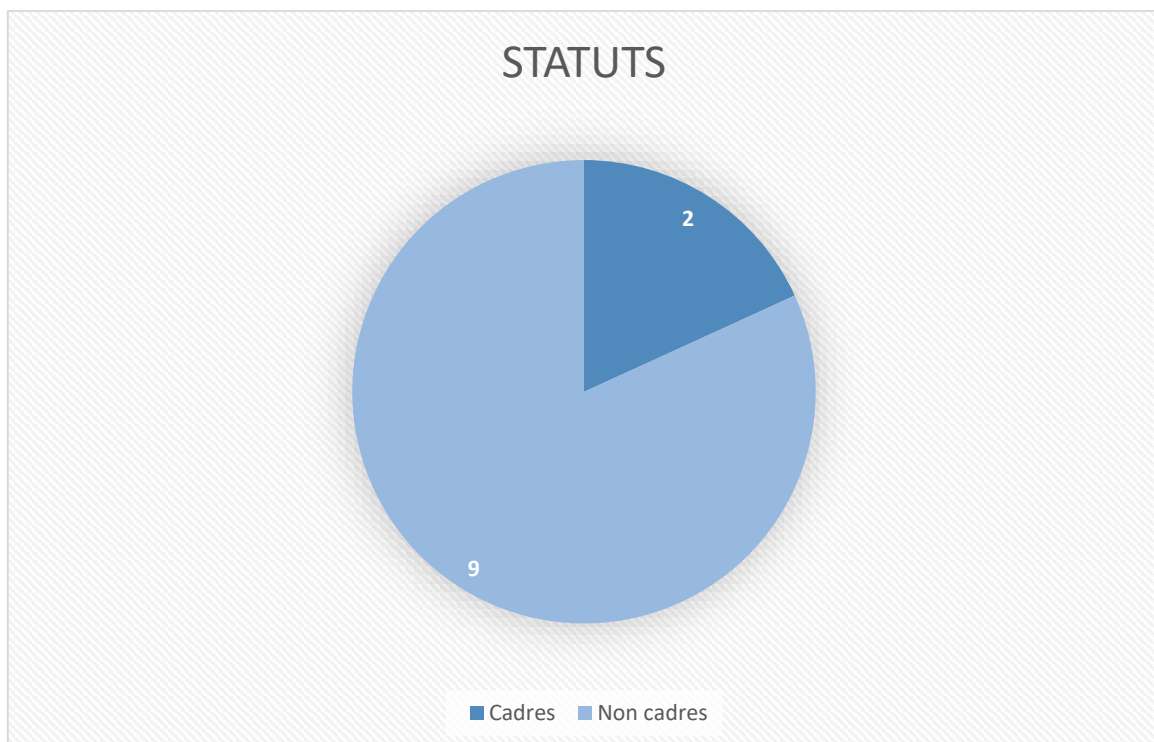


Sur l'année 2025, nous avons accueillis 12 personnes au portage des repas, 13 personnes en cuisine, 2 personnes pour l'entretien des locaux, 4 personnes au secrétariat et 2 personnes pour la maintenance des locaux

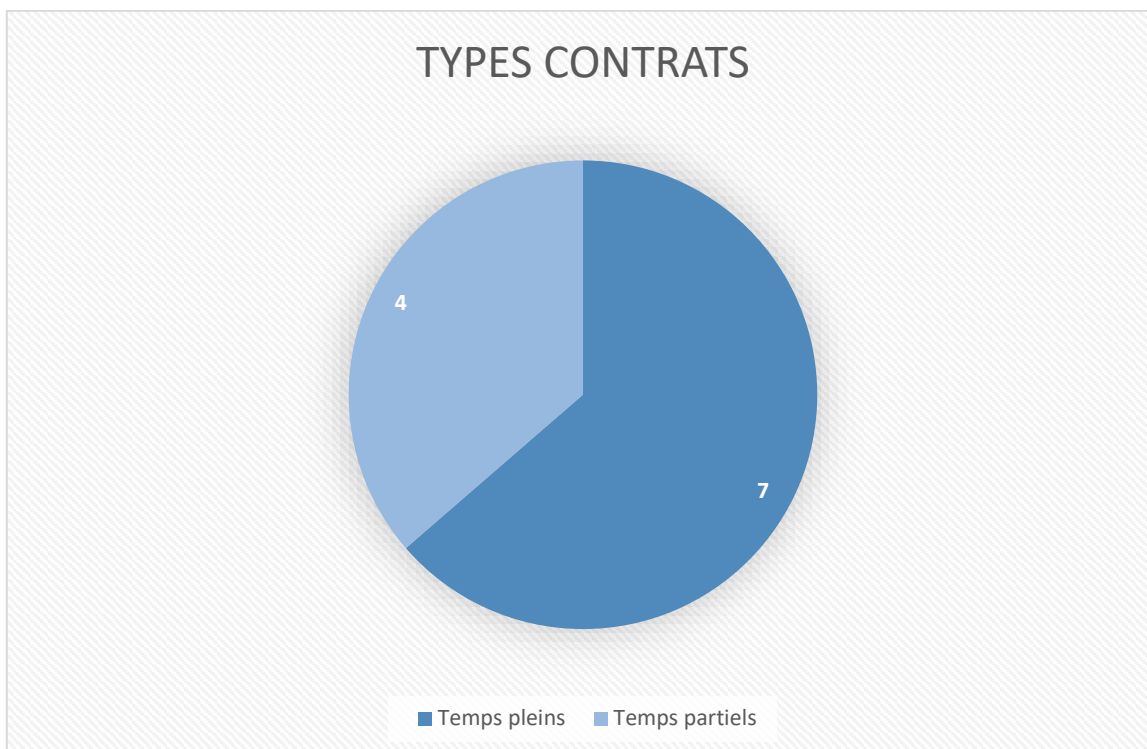
Salariés en CDI (permanents)



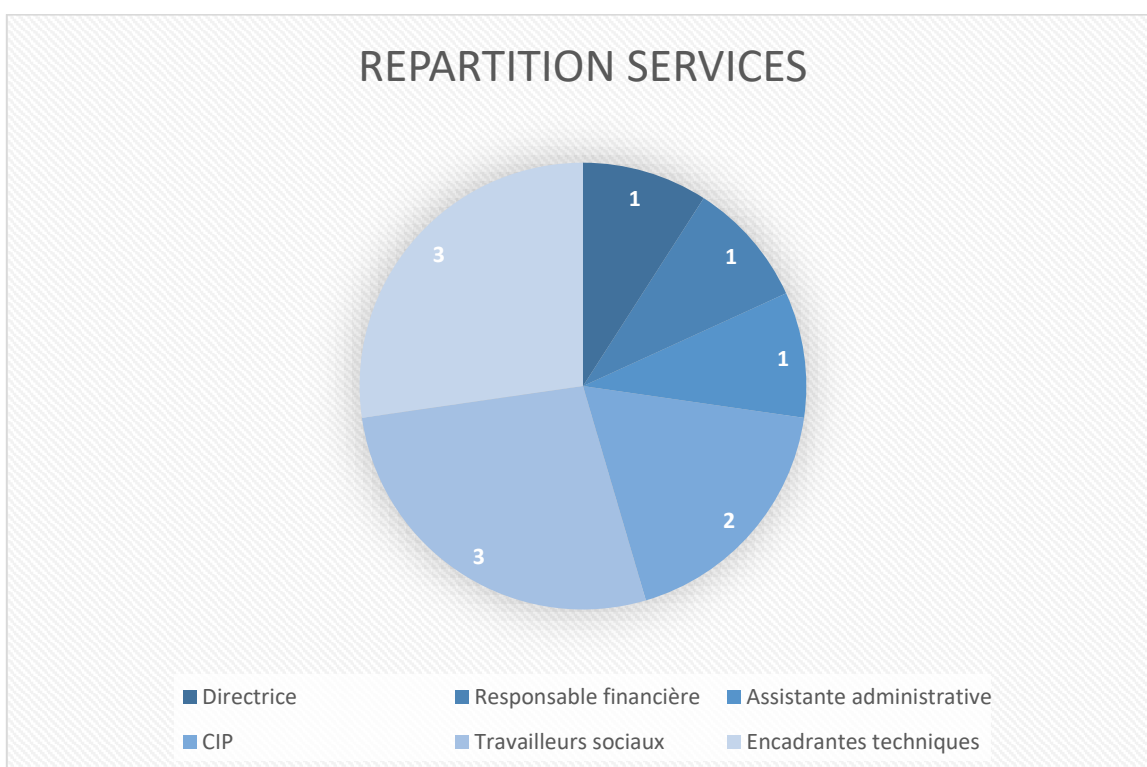
Sur l'année 2025 sur les 11 contrats en CDI qui représentent 10 ETP, il y a eu 1 entrée et 1 sortie



Sur les 11 contrats en CDI, il y a 2 cadres et 9 non cadres

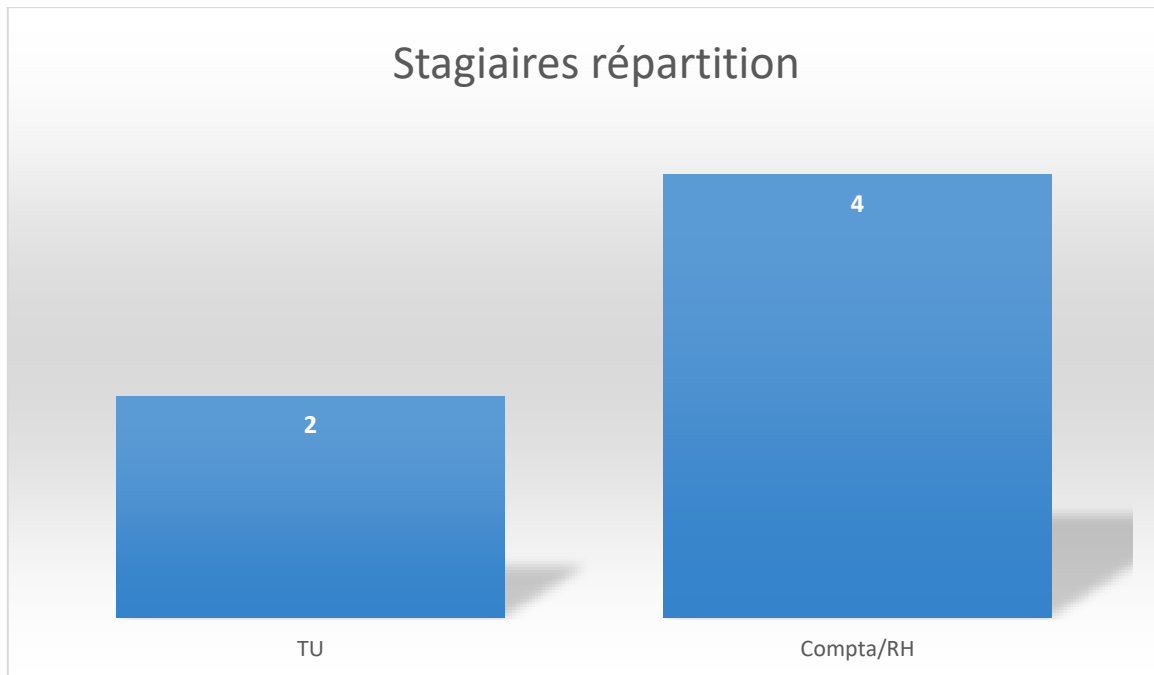


Sur les 11 contrats en CDI, il y a 7 personnes à temps complet et 4 personnes en temps partiel



Au sein des salariés en CDI la répartition est la suivante : 1 directrice, 1 responsable financière, 1 assistante administrative, 2 CIP, 3 travailleurs sociaux (plus une personne en apprentissage) et 3 encadrantes techniques

Stagiaires



Au sein de la structure nous avons accueillis 6 stagiaires sur l'année 2025. 2 personnes avec les travailleurs sociaux et 4 personnes au service comptabilité/RH.

Tableau de bord bénévolat 2025



Effectif 2025 : 18 bénévoles

Nombre d'heures : 3334

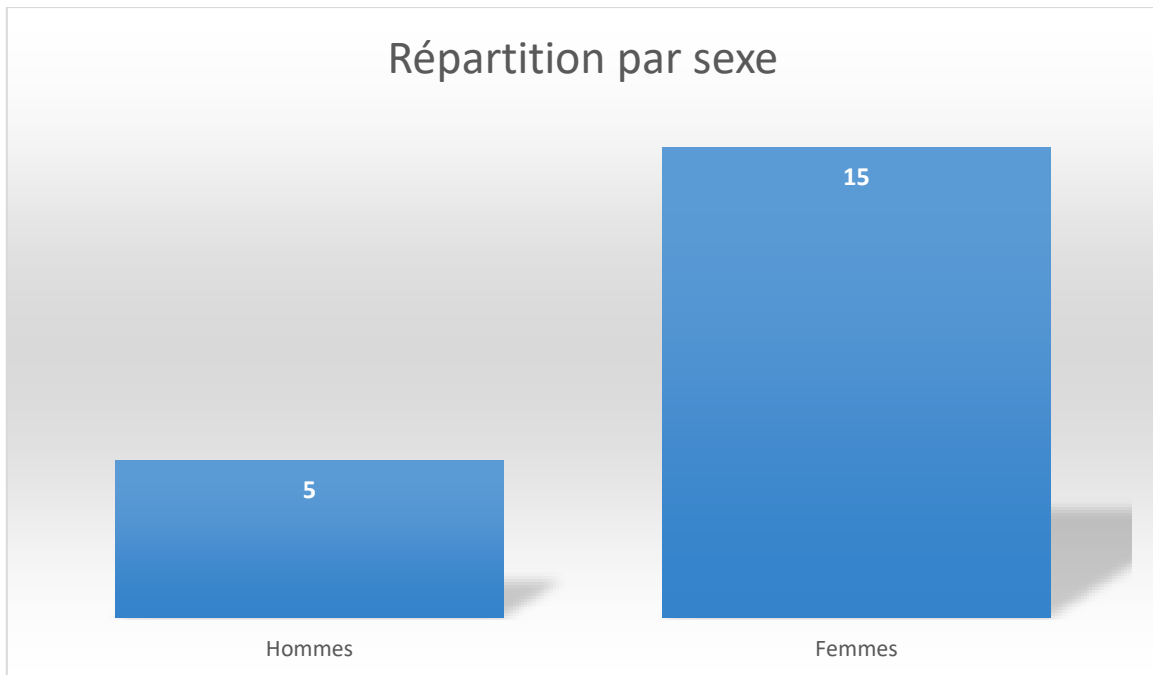
Valorisation financière 40 075 €

Présentation des bénévoles à l'ASC

Bénévoles	Date entrée
LAFORGE Philippe	2024
SPONEM Sylvie	2011
LE PIOUFF Micheline	2011
LEFLOT Chantal	2011
THERY Monique	2018
RAIMBAULT François	2008
ALVAREZ Jaqueline	1999
COTUREL Damien	2006
VRETHOS Arielle	2022
COIFFARD Maryline	2023
LANGLAIS Christiane	2024
THUILLIER Bernadette	2022
AMOSSE Martine	2024 (sortie 2025)
VERCOUTERE Michelle	2023 (sortie 2025)
BERTONI Christina	2024
GUENOT Valérie	2025
DELASALLE Jean Marc	2025
FREOUR Marianne	2025
COLMARD Philippe	2004
BELIN Colette	2025

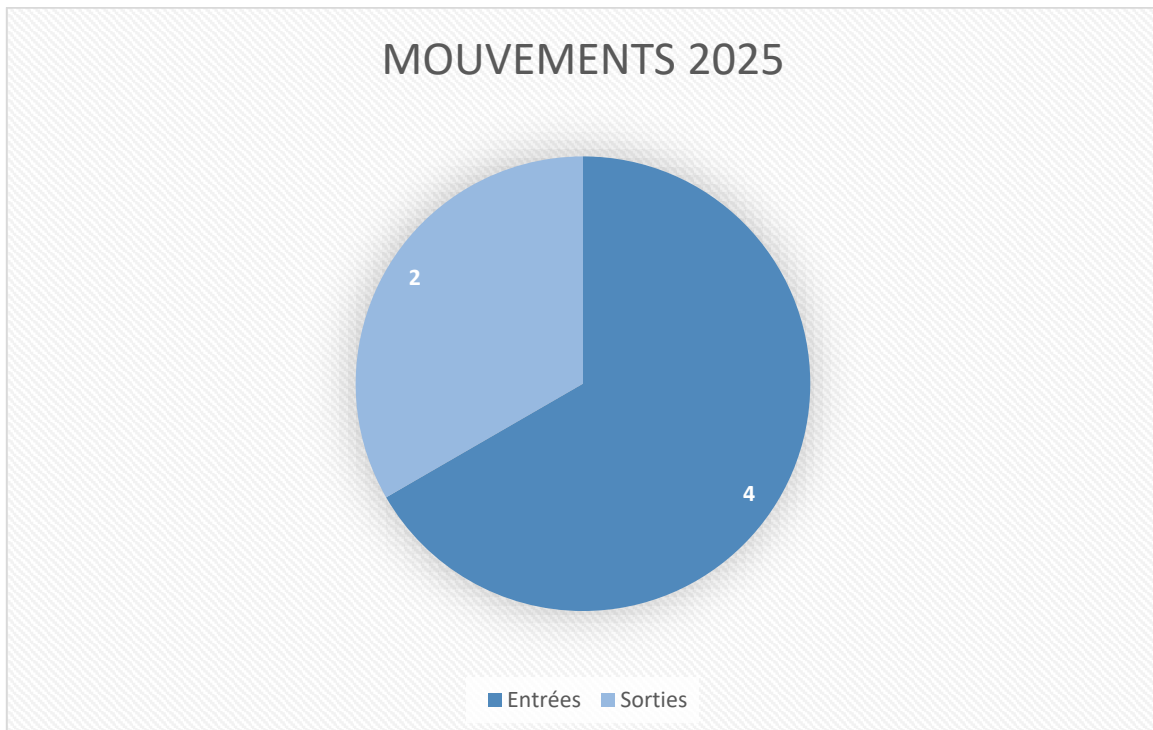


Répartition par sexe



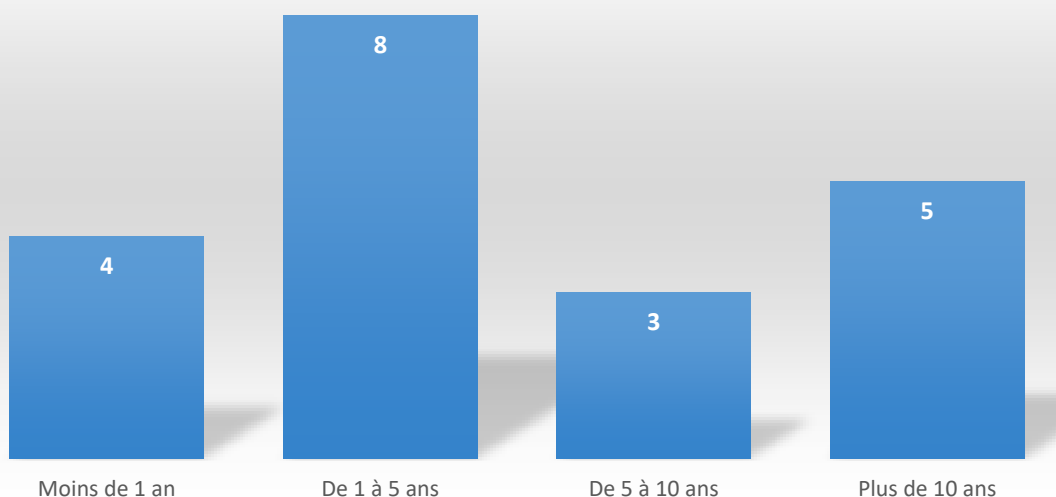
Sur l'année 2025 au sein de l'ASC il y a eu 15 femmes et 5 hommes en bénévolat

MOUVEMENTS 2025



Sur l'année 2025 sur les 20 bénévoles, il y a eu 4 entrées et 2 sorties. Bienvenue à FREOUR Marianne, BELIN Colette, GUENOT Valérie et DELASALLE Jean Marc et merci à AMOSSE Martine et VERCOUTERE Michelle.

Répartition par ancienneté



Témoignages bénévoles

Découvrez le portrait de Jacqueline

Bénévole



Jacqueline

Si je devais faire un vœu pour l'avenir de l'ASC... ce serait qu'il y ait moins de monde. Dit comme ça, ça peut surprendre. Mais ce serait surtout le signe que les personnes s'en sortent toutes, qu'elles n'aient plus besoin de nous. C'est sans doute un vœu un peu idéaliste, mais c'est le mien.

Jacqueline

Je m'appelle Jacqueline, et je suis bénévole à l'ASC depuis 1999.

En réalité, mon engagement a commencé encore avant, dans d'autres associations. J'ai toujours eu ce besoin de m'investir, de donner du temps, de remplir mes journées autrement. Et puis un jour, par l'intermédiaire d'une amie déjà engagée, je suis arrivée à l'ASC pour accompagner des personnes en difficulté. Et je suis restée.

Jacqueline

Concernant l'accueil des nouveaux bénévoles, je pense qu'il est déjà bien fait. Mais pour moi, l'idéal serait que chaque nouvelle personne puisse passer du temps avec celles qui sont déjà en place, sur différents temps, différents jours. On travaille toutes dans le même sens, mais avec nos différences. Se rencontrer, échanger, observer, ça ne peut être que positif. C'est essentiel pour bien trouver sa place.

2.6 DIALOGUE SOCIAL

Le CSE (comité social et économique) s'est réuni 11 fois.

L'ISCT (Instance de Santé et Conditions de Travail) a été mise en place à l'ASC en février 2014.

Les objectifs sont :

- Créer un espace de dialogue pour tous les salariés (permanents et salariés en parcours) afin de favoriser les échanges concernant la santé et les conditions de travail au sein du chantier.
- Permettre l'information, recueillir les observations des salariés en matière de prévention, de sécurité et améliorer les conditions de travail.

L'ISCT est composé de :

- La Présidente de l'ISCT
- Un représentant et un suppléant pour chacun des chantiers
- Un permanent de l'association

Les membres de l'ISCT se réunissent 3 fois en 2025.

2.7 FORMATION DES PERMANENTS

	DATES	FORMATION	ORGANISME
VERRY Audrey			
	20/05/2025	Journée de sensibilisation prev/ addict	Oppélia 44
BRIAND Stéphanie			
	3 et 4/ 06/2025	Créer des documents pour faciliter la compréhension	Chantier Ecole
	04/11/2025	Parcours des personnes étrangères en France	Chantier Ecole
CHETELAT Julie			
	13/10/2025	Formation Ticadi	Banque Alimentaire
GACHELIN Mélanie			
GUYADER Ophélie			
	26/09 + 14/11	CANVA	Chantier Ecole
LEBIHAIN Corinne			
	13/10/2025	Formation Ticadi	Banque Alimentaire
	07/10/2025	IAE à 360°	Chantier Ecole
	13 et 14+ 31/03/25	AFEST	
LEROUX Marion			
	16 et 17/12/25	Prévenir et gérer les conflits	Chantier Ecole
SUTEAU Karine			
	04/11/2025	Parcours des personnes étrangères en France	Chantier Ecole
BOUGEANT Katalin			
	22 et 23/09/25	Initiation à la communication non violente	Chantier Ecole

2.8 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

L'association continue sa professionnalisation sur ses fonctions support.

2.8.1 Ressources humaines

Nous avons renouvelé notre accompagnement par Passerelle et compétences pour poursuivre la mise à jour de nos obligations. Cette année, nous avons plus particulièrement travaillé sur les sujets de mutuelle obligatoire et d'évaluation des compétences lors des entretiens périodiques.

Du fait de l'obligation de changer de logiciel de paie en 2025, nous avons étudié les différentes possibilités et engagé un partenariat avec la coopérative IDEAL en leur confiant cette nouvelle mission.

2.8.2 Comptabilité et gestion

Nous poursuivons la mise en œuvre de la comptabilité analytique.

2.8.3 Nouvelles technologies

Depuis 2024, tous les permanents et les stagiaires sont formés à la cyber-sécurité. L'intelligence artificielle commence à être déployée. Des formations ou conférences vont être proposées aux salariés en 2026. Nous réfléchissons à la formation des bénévoles en ce domaine.

2.9 COMMUNICATION

L'association a besoin de communiquer pour ses différentes missions. Elle utilise Facebook, LinkedIn, Instagram et la Bouée, le journal de l'ASC

La communication, c'est aussi la presse, avec de nombreux articles au sujet des différents évènements de l'association.

Nous remercions Ouest-France, Presse-Océan, l'Echo de la Presqu'île, Estuaire, France Bleu et tous les autres pour l'intérêt qu'ils portent à notre association.

2.10 DEVELOPPEMENT DURABLE

L'association essaie dans la mesure de ses moyens de limiter son impact sur l'environnement. Les principales mesures sont :

- Les livraisons du SERDOM avec des véhicules électriques
- La mise en place du tri sélectif
- L'installation d'un composteur pour les déchets verts et ceux du restaurant
- Utilisation de nettoyeurs respectueux de l'environnement.
- La suppression des serviettes en papier, remplacées par des serviettes en tissu
- Matériel de seconde main dans la mesure du possible : vaisselle, serviettes de bain, meubles...
- La mise à disposition d'un vélo pour les trajets courts des salariés

3 ACCUEIL DE JOUR – LE TRAIT D’UNION

3.1 INTRODUCTION

L'accueil de jour a connu une légère baisse de la fréquentation en nombre de personnes mais pas en utilisation des services en particulier les services gratuits (petits-déjeuners, douches, vestiaire, soins infirmiers). 385 personnes différentes ont bénéficié des différents services.

Le nombre de repas servis a, lui, un peu diminué du fait de la mise en place du paiement obligatoire des repas. La crise sanitaire avait entraîné un assouplissement des règles pour permettre un accès à un déjeuner gratuit à tout le monde. Mais maintenir cette souplesse dans le temps a eu des effets néfastes. Non seulement, c'était un manque financier pour la structure dans un contexte de baisse de subvention, mais aussi, cela entraînait des problèmes de respect. En effet, la gratuité entraîne souvent une image dégradée. La remise en place de règles plus strictes a certes été complexe mais a amené un certain apaisement dans la structure. Cela nous a permis aussi de travailler sur l'accès au droit quand cela a été possible.

Au bout de 18 mois d'expérimentation de cette nouvelle règle, il apparaît important de trouver une solution pour les personnes qui fréquentent le lieu mais ne mangent pas. Cela a renforcé l'effet « manche » devant certains magasins. Mais il ne s'agit pas de revenir à la gratuité.

Tiny-refuges : Grâce à un financement du Département de Loire-Atlantique (budget participatif), l'ASC a acquis deux abris d'urgence, les tiny-refuges ou Elles Ty-Nids, pour les femmes en grande précarité sans domicile fixe de Saint-Nazaire. L'expérimentation a débuté en août 2025.

Les Elles Ty-Nids viennent compléter l'offre d'hébergement d'urgence et permettre la mise en sécurité de femmes cumulant de nombreuses problématiques et pour lesquelles le collectif n'est pas possible.

Mieux Manger Pour Tous : un collectif d'acteurs de l'insertion complété par la CARENE et le Parc Naturel Régional de Brière a répondu à un appel à projet de l'Etat dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire. Le collectif souhaite répondre à plusieurs enjeux dont l'interconnaissance et la collaboration entre acteurs, la diversification des sources d'approvisionnement et la formation des intervenants professionnels ou bénévoles.

Le programme s'est terminé sur un forum pour mettre en valeur les différentes initiatives et les différentes collaborations permises par ce programme.

MaaaElles : l'ASC a répondu à une proposition d'accompagnement de France Addiction et de la Fédération des Acteurs de la Solidarité centré sur la problématique des addictions des femmes à la rue. Même si elles sont toujours moins nombreuses que les hommes, les femmes fréquentent de plus en plus l'accueil de jour. Ce dispositif nous permet de mieux prendre en compte leurs besoins spécifiques.

Depuis toujours, l'association est persuadée que la culture peut permettre un lien entre différents publics et être une voie d'inclusion. C'est pourquoi, elle a accueilli un concert dans le cadre du festival **Chant'Appart**.

Animations : nous avons bénéficié de la présence d'une stagiaire en animation sur toute l'année pour développer l'offre en direction des accueillis. Ce fut un chantier complexe car les fortes addictions sont un vrai frein à tous les temps collectifs. Le public est particulièrement difficile à mobiliser. Il exprime des envies mais n'est pas forcément en état de participer. Néanmoins, une dynamique a été enclenchée. Et il y a eu quelques belles réussites comme la **Canimarche**.

De nombreux partenaires sont venus enrichir l'action :

- Emmaüs nous fournit de nombreux produits pour l'accueil de jour (assiettes, verres, couverts, serviettes de table et de toilette, vêtements pour le vestiaire d'urgence).
- Le secours populaire nous fournit aussi en vêtements
- Les paniers Bio Solidaires nous ont fait plusieurs dons de légumes.
- Un restaurant de Donges nous a donné du matériel de cuisine

- Les élèves de l'école Ferdinand BUISSON ont confectionné des colis de Noël
- La maison de quartier de l'Immaculée-Beauregard a organisé une collecte de produits d'hygiène.
- Les Marsouins ont organisé des ateliers de prévention
- Harmonie Mutuelle a financé des ateliers de réflexologie plantaire et de massage assis.
- La Fondation crédit mutuel a financé 30 places pour les Escapes.

De nouveaux partenaires ont rejoint le territoire :

- Le SAMU social avec lequel les liens sont déjà bien en place
- L'association PALOMA pour l'accompagnement des travailleurs du sexe.
- Le 24 pour l'accueil des femmes victimes de violence

3.2 PRESENTATION DE LA MISSION

Le Trait d'union est un accueil de jour et restaurant social pour personnes majeures sans domicile fixe. C'est un accueil à bas seuil d'exigence.

Le Trait d'union fait l'objet de financements multiples pour mener à bien sa mission :

Une convention de subvention est signée avec la DDETS. L'objet de cette convention est « de permettre à des personnes en situation d'errance ou de précarité de se procurer une alimentation équilibrée, de rompre l'isolement afin de développer entre les usagers des liens de solidarités qui s'exercent au dehors. ».

Une convention de subvention est signée avec le Département de Loire-Atlantique dans le cadre du suivi des allocataires RSA.

L'action auprès des bénéficiaires du RSA s'inscrit dans l'accompagnement mené à l'accueil de jour « le Trait d'Union » pour l'ensemble des personnes qui y sont accueillies.

La mission dans le cadre du conventionnement avec le Conseil Départemental concernant les allocataires RSA était :

- d'apporter une aide d'urgence : restauration et services essentielles.
- de favoriser le rétablissement des liens sociaux en mettant en œuvre des actions collectives.
- d'assurer un suivi individualisé et établir des passerelles avec les services spécialisés pour résoudre les problèmes majeures faisant obstacle à l'insertion (santé, logement, etc.).
- de favoriser la contractualisation dans le cadre du RSA en informant les allocataires sur les droits et devoirs liés au dispositif.

Une convention de subvention est signée avec la ville de Saint-Nazaire. Elle a pour objet de mettre en place des actions collectives et individuelles et la fourniture de repas en direction des personnes en situation plus ou moins avérée de rupture sociale, particulièrement de personnes sans domicile fixe ou en hébergement précaire.

L'équipe du Trait d'union pour mener à bien cette mission, est composée de trois travailleurs sociaux (3 CDI et une alternante), dont un référent de l'accompagnement social des allocataires RSA, de quinze bénévoles et d'une directrice.

3.3 LE PUBLIC ACCUEILLI AU TRAIT D'UNION

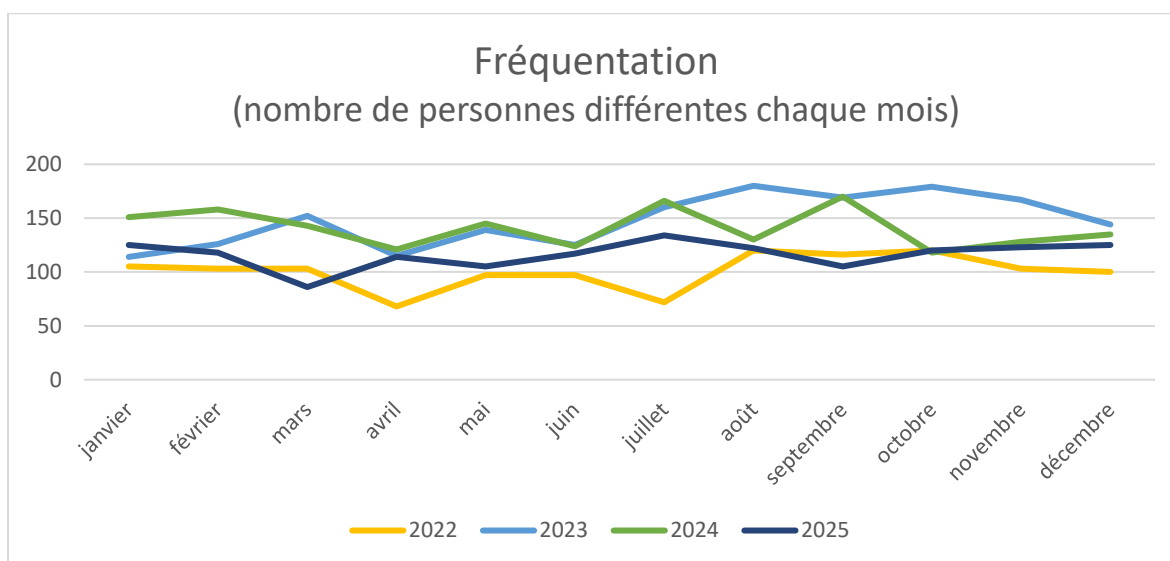
Personnes présentes dans l'action en 2025

Indicateur	Nombre	Dont Allocataires RSA
Nombre total de personnes accueillies sur l'année	385	80
Nombre de nouvelles personnes	208	

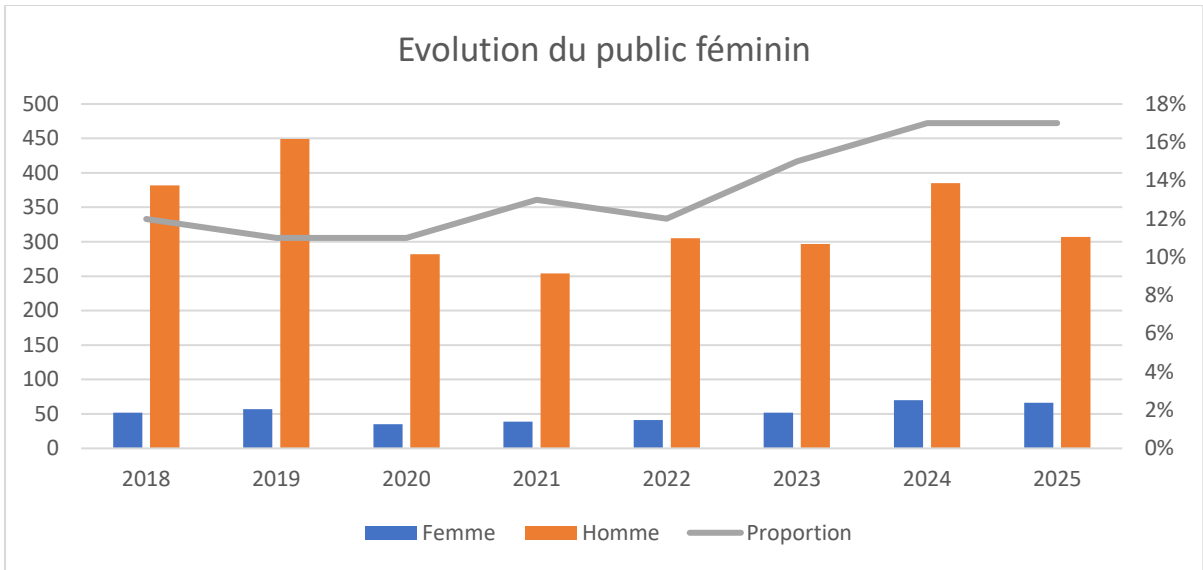
En 2025, nous avons accueilli 383 personnes (455 en 2024). Dont 208 nouvelles personnes (150 en 2024). Le rythme des nouveaux accueillis augmente à nouveau. 147 personnes ont fréquenté l'accueil de jour pendant plus de 3 mois.

La proportion de femmes est inchangée (17%). Par contre, elles utilisent les services mais ne restent pas souvent ni longtemps dans la structure, sauf quand il y a des temps qui leur sont dédiés.

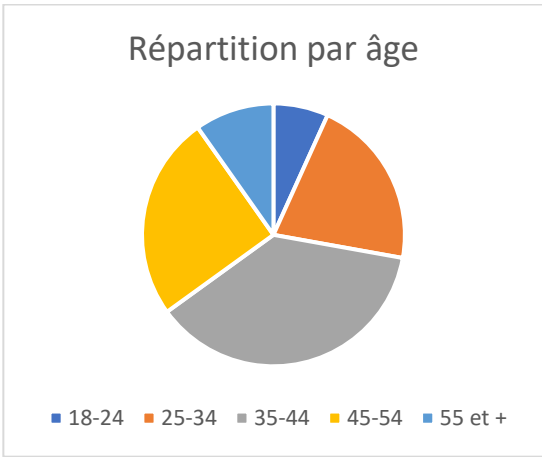
Pour rappel : avant la crise sanitaire, l'accueil de jour accueillait aussi quelques personnes en grande précarité avec logement. Depuis 2020, l'accueil s'est recentré sur les personnes sans domicile fixe. Avec la baisse de la fréquentation en 2024, nous avons décidé de continuer à accueillir les personnes ayant eu un long parcours à la rue et venant d'obtenir un logement si elles le souhaitent. L'idée est de prévenir un éventuel retour à la rue du fait d'un sentiment d'isolement.



	Nombre	Pourcentage
Femmes	66	17%
Hommes	309	83%
TOTAL	385	



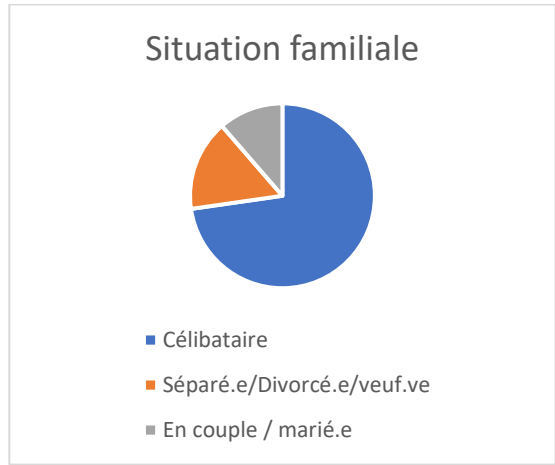
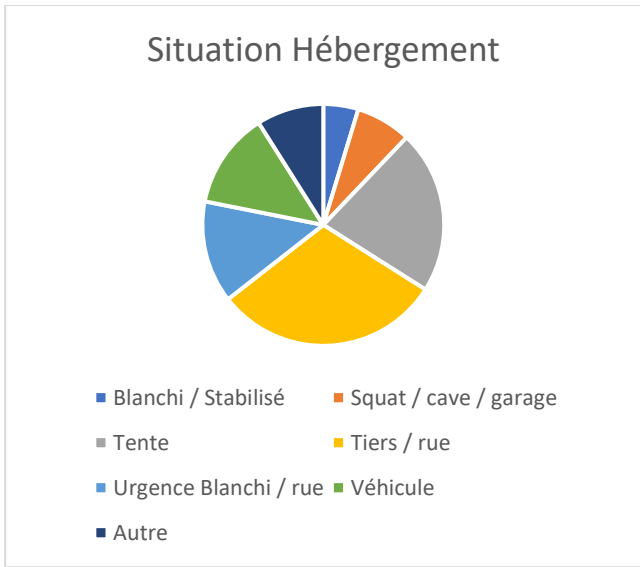
Le nombre de femmes est stable par rapport à 2024 mais on note toujours une fréquentation moindre que les hommes (moins souvent et moins longtemps). Celles qui n'ont pas de lien avec Saint-Nazaire (enfants, famille...) préfèrent aller sur Nantes où elles peuvent bénéficier de plus de services. Néanmoins une vingtaine de femmes sont très présentes et depuis plusieurs années. Elles cumulent de nombreuses difficultés.



La tranche d'âge des 35-44 ans est encore la plus représentée avec quasiment un tiers de la population accueillie. Mais on note un vieillissement du public avec une augmentation significative des plus de 55 ans. Cette tendance s'accroît d'années en années.

Nous constatons que la grande majorité cumule plusieurs moyens de mise à l'abri. Nous accueillons de plus en plus de personnes qui trouvent refuge chez des tiers (famille, amis...) mais de façon chaotique avec de nombreuses ruptures.

L'accès à l'hébergement reste difficile, par manque de sorties. L'hébergement collectif n'est pas non plus envisageable pour certaines personnes. Pour ce qui est de l'accès au logement HLM, le délai d'attente est très long. Par ailleurs, Saint-Nazaire étant en zone tendue, l'accès au parc privé au vu des faibles revenus des personnes est des plus difficiles, surtout en l'absence de garant.

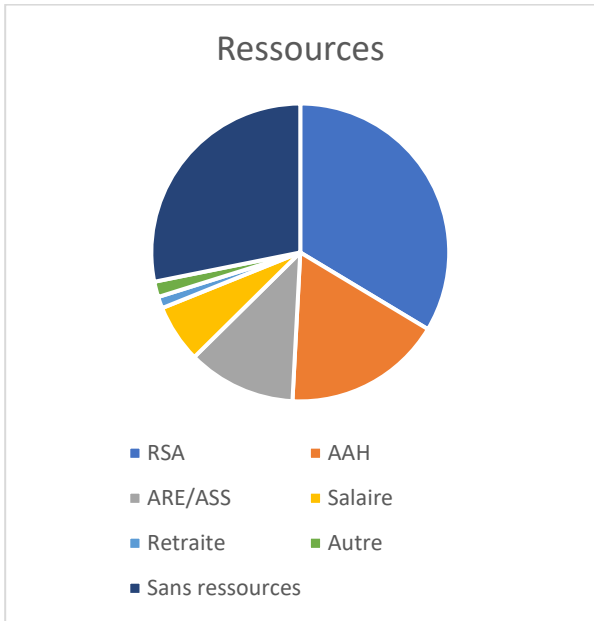


Les personnes accueillies vivent très majoritairement seules.

En termes de géographie, les personnes originaires de Saint-Nazaire et des environs sont majoritaires.

Les allocataires du RSA représentent le ratio le plus important du public reçu en entretien, avec les personnes sans ressources.

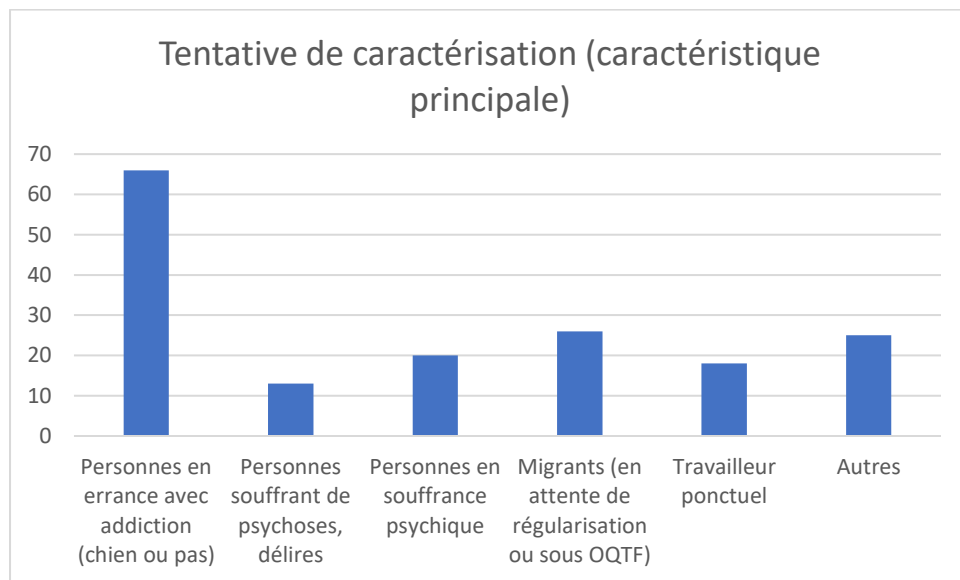
Les personnes sans ressource sont des migrants sous le coup d'une OQTF ou des personnes qui ne font pas valoir leurs droits.



3.4 TENTATIVE DE CARACTERISATION DES ACCUEILLIS

Il est toujours compliqué d'expliquer le travail en accueil de jour du fait de la diversité des publics accueillis. Pour la première fois, nous avons tenté une caractérisation du public accueilli et de l'accompagnement réalisé. Cette caractérisation est forcément réductrice car elle crée des catégories de publics et ne laisse pas voir l'hétérogénéité des accueillis.

Nous avons donc étudié et classé les profils de 168 personnes présentes au moins 3 mois au cours de l'année 2025. Le classement s'est fait sur la base de la caractéristique dominante alors qu'une grande majorité pouvait relever de différentes problématiques.



Dont 38 personnes ayant des comportements violents.

De ces profils découle l'accompagnement réalisé. Pour chaque personne, diverses interventions sont nécessaires. Dans le tableau ci-dessous, une même personne peut apparaître plusieurs fois.

Type d'Accueil / Accompagnement	Nombre d'orientations
Orientation Emploi	28
Orientation Soins	75
Orientations Accompagnement social	116
Orientation Hébergement/Logement	90
Accès Besoins Primaires	148
Etayage contre la violence	31
Etayage contre le mal-être	42
Accompagnement socio-éducatif	41
Lutte contre les contagions/Santé	10
Total général	

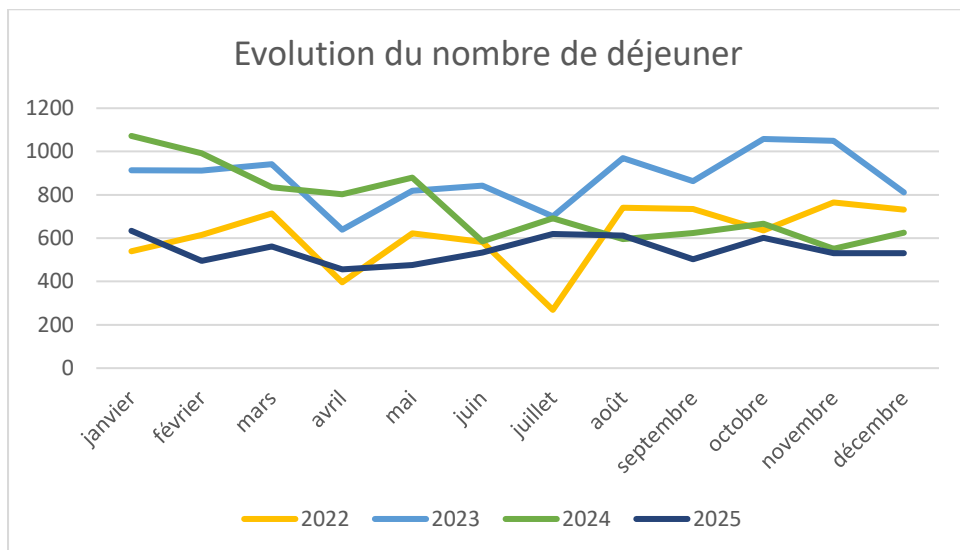
3.5 LES REPAS

L'accueil de jour s'articule autour du restaurant social Le Trait d'Union dont les repas sont préparés par le chantier d'insertion CI-REST.

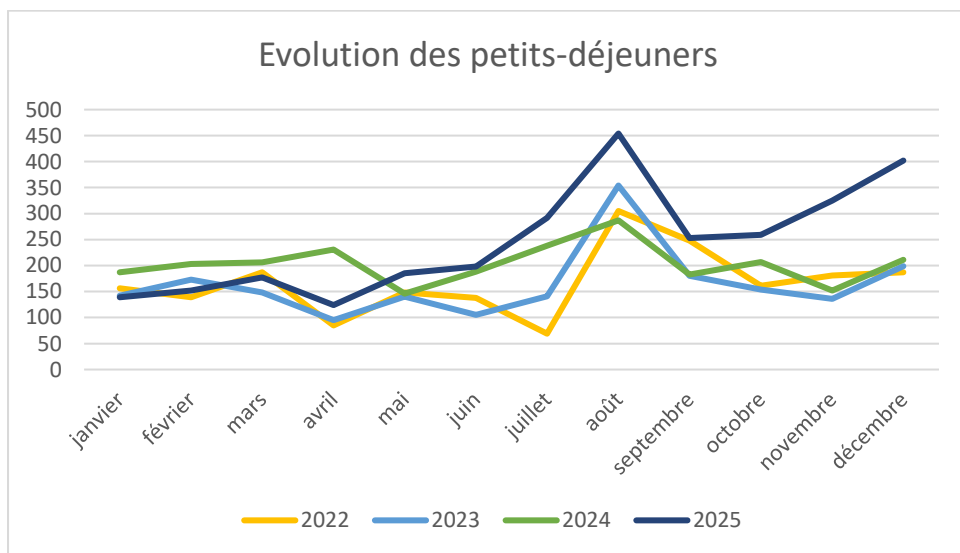
Les denrées sont très majoritairement fournies par la Banque Alimentaire sous la forme de produits non transformés. Ce qui nous permet de servir des repas complets, équilibrés et variés. Le pain est fourni gratuitement par Pain contre la faim et une boulangerie du Croisic.

Nous bénéficions très ponctuellement de dons de producteurs locaux.

Chaque jour, sont servis un petit-déjeuner, un déjeuner et un goûter.



La mise en place du paiement obligatoire des repas a eu un réel impact sur le nombre de déjeuners servis qui a diminué. Par contre, il y a eu un report sur les petits-déjeuners qui ont, eux, fortement augmenté.



3.6 LES ACTIONS SANTE, BIEN-ETRE, HYGIENE

3.6.1 Partenariat autour de la santé

De nombreux partenaires nous soutiennent pour l'accès aux soins des accueillis

- OPPELIA (réduction des risques liées aux addictions et au travail à distance)
- Permanence d'accès aux soins de l'hôpital pour les personnes n'étant pas à jour de leurs droits
- Equipe Mobile Psychiatrie Précarité pour le soutien aux professionnels et aux bénévoles
- CCAS et CMPI pour la mise à disposition d'un infirmier une demi-journée par semaine
- Centre de vaccination
- Centre d'examen de santé
- A Vos Soins avec le camion des Marsouins
- Harmonie Mutuelle
- Féminité sans abri

Un partenariat a tenté de se mettre en place avec une dentiste de Guérande mais la distance et les problèmes administratifs n'ont pas permis de poursuivre ce partenariat.

3.6.2 Soins infirmiers par les bénévoles

7 professionnelles de santé à la retraite se relaient pour des permanences de soins infirmiers tous les jours d'ouverture de l'accueil de jour. Ces soins sont absolument fondamentaux du fait de la difficulté à obtenir un RDV médical actuellement sur Saint-Nazaire et de mobiliser les publics sur un parcours de soin.

	2024	2025	Evolution
Nombre de personnes ayant bénéficié de soins	151	156	+3%
Nombres de soins dispensés	592	809	+37%

Cette année nous avons eu une épidémie d'impétigo, ce qui explique des suivis nombreux et la mise en place d'un jour de consultation faite par l'équipe de la PASS en présence de Monique de l'ASC. Ce jour-là, 7 personnes ont consulté.

Une vingtaine de personnes travaillant à l'ASC ont eu besoin de l'infirmier pour des brûlures, coupures ou douleurs diverses.

Par deux fois, on nous a demandé d'intervenir pour une personne tombée en faisant ses courses, dont un monsieur en fauteuil roulant.

Problèmes traités à l'infirmierie :

- Soins pour des plaies après bagarres
- Ablation de fils posés aux urgences
- Suivi de pose d'atèles aux urgences
- Maux de dents, de tête
- Mal être, écoute
- Traitements à planifier et contrôler
- Infections
- Suivi de personnes traitées pour hypertension

3.6.3 Actions bien-être

Depuis plusieurs années, Harmonie Mutuelle finance des séances de massages assis et de réflexologie plantaire. Deux professionnelles interviennent auprès des accueillis, adaptant leurs techniques aux différents profils.

Bien qu'il y ait normalement des inscriptions préalables, les bénéficiaires sont majoritairement des personnes présentes et volontaires au moment des séances.

Actions	Nombre de personnes	Nombre de séances
Réflexologie plantaire	19	34
Massage assis	18	36
TOTAL cumulé	37	70

Ces deux actions participent au travail d'accompagnement et à la dynamique collective du lieu.

3.6.4 Hygiène

L'accès à une hygiène des bases est un des enjeux de l'accueil de jour :

- Nombre de douches prises

2024	2025	Évolution
1 652	2 121	+28%

- Fournitures de serviettes, de shampoing, de rasoirs, de dentifrice et brosse à dent, protections périodiques...

3.6.5 Le Vestiaire d'urgence

Grâce aux dons d'Emmaüs, du secours populaire, de féminité sans abris et de particuliers nous sommes en mesure de distribuer des vêtements, des couvertures, des produits d'hygiène.

Des protections périodiques sont à disposition.

3.6.6 Soins vétérinaires

En 2025, 19 chiens ont pu bénéficier de soins vétérinaires grâce à la vente du Calend'Art. Les montants récoltés sont en baisse ce qui nous oblige à refuser des soins.

3.6.7 Bagagerie (20 places)

- Taux d'occupation : 100 %
- 17 personnes sur liste d'attente au 31/12/25

3.7 L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

• L'accès aux droits et les objectifs d'accompagnement

Les travailleurs sociaux mettent en place un ensemble d'éléments pour assurer l'accès aux droits fondamentaux tout en sensibilisant les personnes accueillies à leurs devoirs. Cette démarche s'articule autour des valeurs et fondamentaux de l'association :

1. **L'instauration de la confiance** : Le lien social se tisse d'abord de manière informelle lors des temps d'accueil (restauration, repos, hygiène, soins). Cette présence régulière permet de briser l'isolement avant d'engager un suivi formel.
2. **L'évaluation globale** : Un entretien approfondi permet de diagnostiquer la situation de la personne (statut administratif, ressources, santé, logement, justice).
3. **Le traitement des urgences** : L'accompagnement immédiat se concentre sur l'accès à la domiciliation, l'orientation vers l'hébergement d'urgence (115), l'ouverture ou le transfert de droits (CAF, RSA, ARE, AAH) et les démarches administratives prioritaires (CNI, aides financières, recherche d'emploi).

• Coordination et réseau partenarial

Les travailleurs sociaux agissent comme point d'ancrage, et orientent les personnes accueillies vers les structures de droit commun afin d'optimiser leur parcours :

- **Action sociale et insertion** : Mise en relation avec le CCAS, les services de l'EDS, la contractualisation RSA avec l'ANEF-FERRER (notamment via des entretiens tripartites).
- **Santé et addictions** : Orientation vers la PASS pour la couverture santé et la collaboration avec OPPELIA pour un accompagnement adapté pour les personnes souffrant d'addictions.
- **Justice et insertion professionnelle** : Suivi coordonné avec le SPIP, Pôle Emploi ou la Mission Locale.

Les personnes en situation irrégulière

En outre, les limites de l'accompagnement est identifié autour des personnes en situation irrégulière. La charge de travail des travailleurs sociaux ne permet pas de gérer les procédures de régularisation. L'offre à Saint Nazaire se limite à une permanence bénévole hebdomadaire d'une heure. Les personnes sont contraintes de se rendre à Nantes, un trajet risqué et coûteux qui freine considérablement leurs démarches.

• Évolution des pratiques et besoins identifiés

Le déménagement fin 2022 a impliqué de nouvelles méthodes de travail. Malgré cette évolution, deux obstacles majeurs subsistent :

- **Saturations des espaces** : Le manque de place entrave la qualité de l'accueil. L'encombrement des bureaux par les effets personnels des usagers et l'espace mobilisé par le vestiaire empêchent la création de lieux d'entretien confidentiels ou d'espaces de bien-être dédiés (bien-être, ostéopathie, etc.). L'installation d'une bagagerie externe sous hangar est une solution envisagée pour libérer ces espaces.
- **Manque de moyens** : L'augmentation de la fréquentation s'accompagne d'une complexification des profils (troubles psychiatriques lourds, polytoxicomanies). Cette situation génère une montée de la violence et de la souffrance sociale. Le renforcement de l'équipe (salariés et/ou bénévoles) est indispensable pour garantir un accompagnement psychique et social de qualité, lequel exige du temps et une écoute active que les effectifs actuels peinent à fournir.

3.8 L'ALLER-VERS DES PARTENAIRES DANS NOS LOCAUX.

L'accueil de partenaires extérieurs au sein de nos locaux ne se limite pas à une simple mise à disposition de bureaux ; c'est une stratégie délibérée visant à **décloisonner**.

Cette proximité immédiate réduit les freins à la mobilité et limite le sentiment d'épuisement lié aux démarches administratives ou de soin.

- Mise à disposition d'un infirmier psychiatrique (1/2 journée/semaine) grâce à un partenariat CCAS – Hôpital
- Permanence d'une professionnelle du centre de Tréméac pour le dispositif Fabrique 16/25 hors les murs (1/2 journée/semaine).
- Permanence de travailleurs sociaux du centre d'addictologie OPPELIA (1/2 journée/mois)
- Intervention des lits Halte Soins Santé de l'ANEF-FERRER
- Intervention des professionnels du Foyer Blanchi
- Agir ABCD permanence administrative
- Intervention de la médiation publique de la ville
- RDV sur site du service RSA de l'ANEF-FERRER
- RDV sur site de Confluence Sociale
- Actions de prévention des Marsouins
- Intervention de la police
- Intervention des pompiers
- Atelier EMPP « La parole est à vous »
- Samu social



3.9 ANIMATIONS, ACTIONS CULTURELLES

Depuis fin 2024, une stagiaire en formation DEJEPS Animation Sociale intervient au sein de l'accueil de jour de l'ASC afin de participer à la redynamisation des temps collectifs et des animations.

Elle a réalisé une enquête de 42 questionnaires auprès des personnes accueillies afin de mieux identifier leurs envies et leurs attentes. Les questionnaires ont principalement fait ressortir un besoin de temps collectifs, de sorties et d'activités favorisant les échanges, le lien social et la convivialité.

Depuis, plusieurs actions ont été mises en place avec les bénévoles et les salariés :

- Cafés papotes,
- Ateliers d'expression,
- Jeux de société, lotos,
- Tournois de pétanque,
- Sorties cinéma
- Chorale au Clair de la Rue : répétition tous les vendredis, animation ponctuelle (Soupe Impopulaire, 100 ans de la Fraternité, Noël du CCAS,)
- Soupe Impopulaire avec Eric GUERIN
- Après-midis crêpes ou gaufres
- Repas de Noël avec distribution de colis confectionnés par les élèves de l'école Albert Vinçon

En 2025, environ 30 personnes ont pu participer au festival des Escales sur trois jours.



Nous avons également pu partir avec quelques accueillis aux Délices de la Riaudais à Donges, où nous avons été très bien accueillis. Les participants ont pu profiter d'un moment convivial autour de la cueillette de pommes et de poires offertes par le producteur, ce qui a été particulièrement apprécié.

Une sortie cueillette de fraises chez Séché a également été organisée.

Ces actions permettent progressivement de favoriser les échanges, la participation et une dynamique collective au sein de l'accueil de jour.

4 LA CHORALE AU CLAIR DE LA RUE



La chorale est toujours aussi active :

- Répétition tous les vendredis après-midi
- Accompagnement des cérémonies funéraires des personnes mortes à la rue.
- Animation des événements de l'ASC (Soupe Impopulaire, Assemblée générale, Canimarche, Grande Tablee...)
- Animation des événements des partenaires (fête de la musique, fête de la Fraternité, Noël du CCAS...)

5 LES ELLES TY-NIDS, REFUGE POUR LES FEMMES A LA RUE



Les Elles Ty-Nids sont des tiny-houses simplifiées pour répondre au besoin primaire de mise à l'abri. Elles n'ont pas vocation à être un hébergement pérenne. Elles sont conçues pour accueillir des personnes avec de troubles du comportement.

Pour plus de solidité, le mobilier n'est pas modulable. Il n'y a pas de douche ni de cuisine, parce que, d'une part, les femmes accueillies n'ont pas forcément l'autonomie nécessaire mais aussi pour les obliger à maintenir le lien avec l'accueil de jour et les travailleurs sociaux. La mise à l'abri dure de 15 jours à un mois selon les demandes à satisfaire.

Equipement de base	Kit d'installation fourni lors de l'installation
<ul style="list-style-type: none">• 1 banquette• 1 lavabo alimenté par une réserve d'eau• 1 table + 1 chaise• 1 toilette sèche• 2 prises : 1 lampe + chargement téléphone• Kit nettoyage	<ul style="list-style-type: none">• 1 matelas ou tapis de rando• 1 oreiller + 1 couette + 1 doudou• 1 tapis• 1 tasse + 1 verre• 1 serviette + savon + papier toilette• Kit chien si besoin

Les Elles Ty-Nids sont autonomes en eau et en électricité. Ce qui permet de les installer sur n'importe quel parking car elles ne nécessitent pas de branchement. Elles sont aussi très facilement déplaçables. Elles sont installées sur le terrain d'organisations, entreprises, associations, paroisses...

5.1 BILAN INTERMEDIAIRE ET RESULTATS

Bilan du 1^{er} août 2025 au 31 janvier 2026

- **8 femmes accueillies**, dont certaines à plusieurs reprises.
- **Cible atteinte** : toutes les femmes accueillies avaient déjà bénéficié de nombreux accompagnements vers l'hébergement qu'elles avaient mis en échec.
- **Profils variés** : femmes enceintes, victimes de violences, avec des chiens, en attente de solutions adaptées.

- **Orientations variées** : 5 femmes étaient connues et accueillies à l'ASC de longue date. 3 ont été orientées par des partenaires (centre d'addictologie, urgences de l'hôpital, espaces des solidarités du département)
- **Difficultés rencontrées** :
 - 3 femmes ont posé des difficultés lorsqu'il leur a été demandé de quitter le refuge.
 - 1 femme a été mise dehors par un couple de SDF.
 - Il y a eu des soupçons de prostitution pour 2 femmes.

Mais il y a eu aussi des avancées :

- Accès à un logement ou une chambre d'hôtel pour 3 personnes
- Accès à un emploi temporaire pour 1 personne
- Hospitalisation pour deux personnes.

Et des réussites :

- Nous avons constaté beaucoup de solidarités autour de ce dispositif. Nous n'avons pas eu de difficultés à trouver des terrains privés pour les installer. Nous avons même été sollicité par des organisations.
- Il n'y a pas eu de problèmes de voisinage. Il y a même de l'aide spontanée, par exemple, sous forme de repas apportés aux femmes mises à l'abri.

Retours d'expérience

- Le projet a permis de créer un écosystème coopératif essentiel pour répondre aux besoins des femmes les plus vulnérables.
- La flexibilité des abris (accueil des chiens, durée d'accueil ajustable) a été un atout majeur.
- L'implication des partenaires locaux a garanti l'acceptabilité et la pérennité du projet.

Les limites

- Actuellement, l'accompagnement des personnes accueillies dans les Elles Ty-Nids se fait à moyen constant. Du fait du faible taux de travailleurs sociaux sur l'accueil de jour, il n'est pas possible d'accompagner les publics orientés par les partenaires, ce qui les met en difficulté.
- Pour réaliser un véritable accompagnement, il faudrait que certaines femmes puissent être « stabilisées » comme dans le centre d'hébergement d'urgence. Mais du fait de la demande et avec deux refuges seulement, ce n'est actuellement pas possible.

6 CARILLON – RESEAU DE COMMERÇANTS SOLIDAIRES

6.1 RESEAU DES COMMERÇANTS SOLIDAIRES

Créé en janvier 2019, le réseau fête cette année ses sept années d'existence. Il regroupe aujourd'hui 24 commerçants engagés.

Le Carillon est animé par une équipe composée d'une dizaine de bénévoles, ainsi que de référentes : Fanny (stagiaire DEJEPS), Johanna (éducatrice spécialisée en alternance) et Mélanie Gachelin, directrice de l'ASC.

L'équipe se réunit régulièrement afin d'échanger autour des perspectives, des envies et des initiatives à développer, en lien étroit avec les besoins des personnes en situation de grande précarité.

6.2 LES EVENEMENTS MARQUANTS DE CETTE ANNEE

❖ LA CANIMARCHE

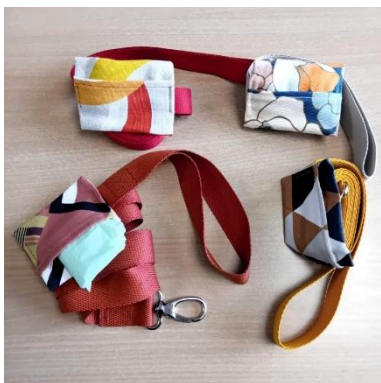


Organisée le 18 octobre dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la misère, la cani-marche solidaire a réuni près de 50 participants et 23 chiens autour d'un moment convivial et inclusif. Habitants, bénévoles et personnes sans domicile ont marché ensemble, mettant en lumière l'importance du lien entre les personnes en grande précarité et leurs animaux.

Cette mobilisation a permis de récolter 500 € destinés aux soins vétérinaires. Elle a également favorisé les rencontres, les échanges et contribué à changer les regards, dans un esprit de solidarité et de mixité sociale.

Face à ce succès, l'ASC envisage de renouveler l'événement en 2026.

❖ LES ATELIERS COUTURE



Plusieurs ateliers couture ont été proposés tout au long de l'année afin de confectionner des laisses et des bandanas pour chiens. Ces temps ont pu être organisés grâce à l'engagement précieux de nos bénévoles, Monique et Karine.

Les personnes accueillies se sont investies avec enthousiasme dans ces ateliers, appréciant à la fois l'ambiance conviviale et la réalisation de créations utiles, notamment en vue de la cani-marche.

Au total, une trentaine de laisses et de bandanas ont été confectionnés, puis vendus lors de la cani-marche et des marchés de Noël.

❖ LES MARCHES DE NOEL

Deux actions ont été menées, grâce à l'implication conjointe de nos bénévoles et des personnes accueillies, pour assurer la vente du calendrier lors du marché de Noël de Saint-Nazaire et au Cinéville.

À cette occasion, des laisses, bandanas et créations en céramique ont également été proposés au public.

❖ SOUPE IMPOPULAIRE



Cette année, la Soupe Impopulaire a eu lieu le 4 avril sur la place des Droits de l'Homme. Cet emplacement au cœur de la vie nazairienne nous a permis d'échanger avec de nombreux habitants. Nous avons pu, encore une fois, compter sur le chef Eric GUERIN de la Marre aux Oiseaux et son second Benjamin LARUE.

6.3 RENOUVELLEMENT PARTENARIAT HARMONIE MUTUELLE

Pour la cinquième année consécutive, Harmonie Mutuelle renouvelle son engagement à nos côtés en soutenant notre démarche de solidarité inclusive. Grâce à une subvention de 500 euros, nous pouvons éditer les annuaires nécessaires à la communication auprès des publics concernés par l'action du réseau.

6.4 CALEND'ART ET SOINS VETERINAIRES



L'opération des calendriers solidaires a été reconduite cette année. Les ventes permettent de soutenir l'accès aux soins vétérinaires pour les animaux de personnes sans domicile.

Pour cette cinquième édition, dont la création a été réalisée en 2025, Jean-Philippe Hémerly a mis sa sensibilité et son talent au service du Calend'Art 2026, en mettant en lumière le lien particulier entre les maîtres et leurs chiens. Un total de 700 exemplaires a été imprimé, générant un bénéfice de 3700 €.

En 2025, 19 chiens ont pu bénéficier de soins vétérinaires grâce à ce dispositif.

Nous remercions chaleureusement Kerveto pour son engagement de longue date auprès des animaux des personnes accueillies, pour sa présence lors de la cani-marche, ainsi que pour ses dons (croquettes, laisses).

Un partenariat a également été développé avec le cabinet vétérinaire Maréchal et Louis à Saint-Nazaire.

7 CHANTIER D'INSERTION

Les financements publics ont diminué en 2025 pour la 3^{ème} année consécutive. Heureusement de bons résultats sur les prestations vendues tant pour le portage de repas que pour les prestations traiteur ont été enregistrés. Nous avons aussi expérimenté des prestations de livraison. Nous avons aussi pu mener notre dispositif de formation en situation de production dans sa totalité.

Par contre, l'augmentation des prestations nous obligent à limiter la formation externe en particulier des cours de français / langue étrangère qui empiètent beaucoup sur le temps de production. Des cours de discussion en français ont été proposés par des bénévoles pour limiter l'impact.

Les objectifs en termes de public à accueillir ont été atteints sans difficulté, les supports proposés répondant à un réel besoin sur le territoire.

Les partenariats ont été encore mis à l'honneur. L'ASC a participé à un stand mutualisé avec d'autres structures de l'insertion par l'activité économique lors du forum des associations.

C'est aussi dans le cadre du collectif IAE qu'un travail de collaboration s'est engagé avec le Centre des Jeunes Dirigeants pour aboutir à l'organisation d'une plénière en décembre 2025.

Les Jeux de l'Inclusion ont été reconduits dans le cadre du mois de l'ESS.

7.1 BILAN PEDAGOGIQUE

BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Nombre d'ETP conventionné au 31 décembre 2024	15
Nombre de salariés en insertion accueillis dans l'année écoulée	33
Nombre de salariés en insertion en contrat au 31/12/2024	15

7.1.1 Identification des publics prioritaires en CDDI ou en contrat d'usage ou en contrat de mission ou travailleur indépendant

Personnes salariées dans l'année	Nombre
---	---------------

Hommes	11
Femmes	22
Plus de 50 ans	7
Faible niveau de qualification (niveau 1 & 2, soit inférieur ou égal au CAP)	19
Bénéficiaires du RSA socle	22
Demandeurs d'emploi (RQTH)	1

7.1.2 Identification des principaux freins à l'emploi des bénéficiaires et actions engagées

Problématiques traitées	Nature des actions	Nombre de salariés concernés
Mobilité	Apprentissage du vélo, cours de conduite, aide financière pour réparation du véhicule, location de véhicule	12
Santé	Orientation bilan de santé	7
Langue	Inscription au FLE	6
Consolider les savoirs de base	Ateliers CQP	10
Fin de carrière	Orientation CARSAT, et information collective retraite	3
Logement	Inscription sur le site ma demande de logement, orientation vers la Silène, le CLCV, SIAO	5
Articuler vie familiale et vie professionnelle	Informations, aide financière pour la garde d'enfants,	6
Orientation professionnelle	Elargissement des choix professionnels (CIDFF)	1
Administrative	Aide aux démarches administratives (CAF, France Travail, Impôts, CPAM), Orientation vers le guichet unique France	20
Financière	Orientation vers l'assistante sociale, aide à la gestion du budget	10

7.1.3 Situations formatives organisées en interne :

Nature de la formation	Nombre de salariés concernés
Dispositif CQP	23
Compétences clés	10
Compétences professionnelles	38
PRAP	5
SST	4
Informatique	15
Initiation aux règles d'hygiène	12
Sécurité	13
Techniques de recherche d'emploi	15
Transmission de l'information	5
ADVP	3

7.1.4 Formations externes et essais en entreprise

Description de l'action	Nom du partenaire associé	Nombre de salariés concernés
CACES	FORHOM	1
HACCP	ICFA atlantique formation	1
Habilitation électrique	FORHOM	2
Perfectionnement en informatique	Greta	1
PMSMP	Entreprises du bassin nazairien	4
Apprentissage du vélo	Esprit sport	4
FLE	Greta	7

7.1.5 Autres actions (partenariat institutionnel, technique, économique...)

Objectif du partenariat	Nom du partenaire
MRS Stran	France Travail
Atelier accès aux droits et protection sociale et Atelier numérique	CPAM
Bilans de santé	CPAM
Café contact de l'emploi	Décoll ton job
Présentation de la structure et des opportunités d'emploi (EHPAD Suzanne Flon)	France Travail
Mes évènements emploi	France Travail
Atelier coup de pouce	Cravate solidaire
Job dating hôtellerie/restauration	France Travail
Portes ouvertes	AFPA
Marathon des opportunités	Unité Emploi
Atelier « et si j'osais »	Décoll ton job
Echange de pratique	Collectif IAE des ASP
Soutien aux fonctions supports	Passerelle et Compétences

7.1.6 Accompagnement vers l'emploi

La préparation à la sortie débute dès le début du contrat avec des entretiens réguliers pour suivre l'avancée du projet d'insertion. Les renouvellements sont conditionnés à l'atteinte d'objectifs définis en tripartite. Les ressources locales en termes d'accompagnement social, de formation, de soins, d'aide à la mobilité sont mobilisées pour l'avancée du parcours.

Type de contrat	Structure Employeur ou de formation	Poste de Travail
CDD - de 6 mois avec prolongation	Auchan	Employée de Libre-Service
POEC (formation + emploi)	HAESA	Agent de nettoyage
CDD - de 6 mois avec prolongation	CROUS	Agent de restauration
Formation		Gestionnaire de paie

Les parcours se sont allongés du fait du cumul de difficultés des personnes recrutées.

7.2 LE DISPOSITIF CQP SALARIE POLYVALENT DANS LE CADRE DE L'ENTREPRISE SOCIALE APPRENANTE

Depuis avril 2013, nous avons obtenu un agrément pour la mise en place de parcours de formation au profit des salariés polyvalents. Ce parcours pouvant aboutir à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle de la branche des ateliers et chantiers d'insertion, équivalent à un niveau 3. En 2023, l'ASC a été contrôlé par Chantier-école. Son agrément a été prolongé. 23 salariés ont bénéficié du dispositif CQP

salarié polyvalent. 2657,5 heures ont été effectuées par l'ASC et 86 heures par l'A2F (organisme de formation). Ce chiffre en hausse par rapport à l'année précédente. L'ASC a conventionné avec l'A2F. Cet organisme a été chargé de faire l'évaluation de chaque salarié pour définir les besoins de formation de chacun. Il a également été missionné pour faire acquérir aux salariés des compétences clés telles que : communiquer par écrit et utiliser les mathématiques en situation professionnelle. 4 modules ont été mis en place pour les salariés en contrat aidé :

Module 1 – 286 h par l'ASC, et 131 h par A2F : acquisition des compétences clés (expression écrite et orale, savoir-être salarié, atelier culturel, représentation dans le temps et dans l'espace...).

Module 2 : 39 h informatique - utilisation d'un ordinateur, navigation sur internet, création d'outils de recherche d'emploi. L'objectif de ce module est de permettre aux salariés de découvrir ou d'approfondir l'environnement et de savoir utiliser l'outil informatique dans le cadre de son parcours professionnel (repérer les sites ad hoc, faire son CV, sa lettre de motivation, avoir une adresse mail diffusable).

Module 3 – 82 h : sécurité au travail avec la mise en place de la formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) et SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Module 4 – 2336,5 h : mettre en œuvre des capacités professionnelles de base et réaliser les tâches professionnelles d'un métier. Ce module est réalisé en situation de production. La formation sur le temps de production a été mise en œuvre à l'aide d'outils tels que les guides d'apprentissage et les fiches techniques. Les personnes qui souhaitent se présenter devant un jury afin d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle salarié polyvalent doivent également effectuer au minimum deux semaines de stage en entreprise

L'impact de l'action sur les salariés permanents a été important puisqu'il a permis :

- La professionnalisation •
- La mutualisation des outils
- La mise en cohérence du mode d'intervention auprès des salariés en insertion

Afin de compléter l'offre de formation existante, des ateliers conversation, à destination des salariés étrangers et animés par une bénévole, ont débuté à l'ASC en mars 2025 dernier.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Échanger avec ses collègues et mieux se connaître
- Pratiquer intensivement l'oral ce qui n'est pas toujours possible dans les formations FLE qui sont principalement basées sur de l'écrit.
- Pratiquer du français à usage professionnel pour faciliter l'intégration dans le monde du travail.
- Faciliter les actes de la vie quotidienne : prendre rendez-vous avec un médecin, signaler un dysfonctionnement auprès de la Silène

A la fin de chaque séance, la bénévole et les salariés conviennent du thème qui sera abordé lors de l'atelier suivant.

8 SERDOM SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

8.1 LE SERDOM EN CHIFFRE

251 JOURS d'activité sur l'année 2025. Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi (plus de livraison les jours fériés)

2 véhicules réfrigérés électriques. **1 véhicule** non réfrigéré (avec utilisation de caisse isotherme et pains de glace si besoin)

1 encadrante pédagogique et sociale, 1 assistante encadrante : assurent le suivi technique et pédagogique du chantier d'insertion (1.86 ETP)

16 salariés accompagnés dans le cadre d'un Contrat d'Insertion (13 agents de portage de repas et 3 agents de saisies de commandes)

13 personnes ont bénéficié de l'aide du CCAS en 2025. Il s'agit d'une prise en charge partielle sur le prix du repas, basé entre 1.80€ et 4 €, selon les revenus et la situation de la personne.

Une moyenne de 100 repas confectionnés et livrés par jour sur l'année 2025.

Soit 32264 repas confectionnés et livrés en 2025



66 nouveaux usagers en 2025 pour **63 départs**.

Depuis Avril 2025, le SERDOM travaille avec « **Poivre & Sel** » **filière inclusive de Restoria**, nos tarifs sont inchangés : compter **11.20€** pour les repas complets (6 éléments : entrée, plat, accompagnement, fromage, fruit et dessert), la formule **Entrée/plat** et **Plat/dessert** à **9.20€**. La formule allégée est à **6.05€** et la demie baguette à **0.55 cts**.

En Mars 2025, nous avons souhaité diversifier nos offres de service en proposant les « **Essentiels Serdom** » : **l'épicerie à votre porte** ! Il s'agit d'un panier complet composé de produits du quotidien à 20€. Nous avons séduit notre clientèle, qui a su affiner sa demande. Toujours à l'écoute, nous nous sommes adaptés, en déclinant cette formule sous différentes suggestions : **le panier petit déjeuner à 10 €**, **le panier goûter à 6€**, **le panier bien-être à 8€** et **le panier entretien à 7€**.

71 paniers livrés depuis Mars 2025.

2025 est l'année de l'innovation et du changement, le serdom répond à un appel d'offre pour la distribution du magazine Estuaire. Dès novembre 2025, nos équipes viennent en relais de leur distributeur en convalescence. En décembre 3 distributions, sur 9 prévues, sont réalisées avec succès !

8.2 LE CADRE D'INTERVENTION DU SERVICE

L'activité se déroule du 2 janvier au 29 décembre, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

Le portage de repas est assuré dans le cadre d'un chantier d'insertion avec **9 postes « salariés polyvalents »**. Le suivi est géré par 1 encadrante pédagogique et sociale, une assistante encadrante et 1 conseillère en insertion professionnelle qui assurent la gestion de l'activité, l'accompagnement des salariés et le lien avec les usagers.

La livraison s'effectue en binôme au domicile des personnes âgées et ou handicapées.

Dans ce cadre d'intervention, le SERDOM est un service d'utilité sociale en répondant à une double dimension sociale :

Une dimension sociale de l'intervention auprès du personnel en contrat d'insertion (CDDI) en s'appuyant sur l'accompagnement réalisé et l'acquisition de compétences développées dans le cadre de l'activité. En 2025, le chantier d'insertion du CI-PRAD a accompagné 16 personnes, 3 personnes en poste dans le secteur gestion du SERDOM (préparation des commandes, suivi administratif...) et 13 dans le cadre de l'activité du portage de repas

L'accompagnement réalisé par l'association auprès des salariés en contrat aidés permet de travailler avec la personne son insertion professionnelle. Pour ce faire, nous développons :

- Des modalités d'encadrement spécifique pour garantir la qualité d'intervention et la mobilisation des personnels
- Un pilotage et la participation d'une des encadrantes à l'analyse de la pratique
- La mise en œuvre d'une action de formation en interne et externe

(cf. bilan « chantier d'insertion » pour de plus amples renseignements)

8.2.1 Une dimension sociale de l'intervention auprès des usagers

Une partie des bénéficiaires est avec un faible niveau de ressources : **13 personnes bénéficient de prise en charge CCAS.**

Les interventions quotidiennes du service permettent d'exercer une fonction de veille sociale et sanitaire et de relayer auprès des usagers, de leur famille et de nos partenaires. C'est dans ce cadre que lors de la mise en place du service, nous pouvons proposer une visite à domicile par la responsable du service afin d'effectuer une évaluation des besoins et permettre l'adaptation de l'intervention au degré de dépendance.

Ces visites sont aussi proposées lorsque la situation le nécessite, dans ce cas nous intervenons au domicile en dehors des temps de livraison, afin de faire un point de situation.

LA PRISE EN CHARGE DU CCAS AUPRES DE CERTAINS USAGERS (SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES)

Les modalités de prise en charge partielle par le CCAS (aide possible entre 1.80 € et 4 € par livraison de repas) sont possibles selon les revenus des personnes.

En 2025, **13 personnes ont bénéficié d'une prise en charge, pour un montant global de 8156.60€ d'aide des services du CCAS** (22 personnes en 2024 pour un montant global de 15203€)

Cette aide est gérée par l'ASC ; l'utilisateur n'a ainsi pas d'avance de frais à faire. L'association joue le rôle d'intermédiaire entre les personnes concernées et le CCAS qui, par ce biais, met en action sa politique sociale auprès des personnes les plus vulnérables.

C'est le service qui est chargé d'évaluer les conditions de ressources et de constituer le dossier administratif relatif à la prise en charge. Le dossier est ensuite envoyé au service personnes âgées de la ville qui adresse une réponse à l'utilisateur. Lorsqu'il y a un accord de prise en charge, les personnes n'ont pas à effectuer l'avance des frais, la prise en charge apportée par le CCAS est directement déduite de la facture. C'est un élément très important pour les personnes ayant de faibles ressources.

Depuis plusieurs années, nous constatons que les difficultés financières sont toujours réelles et que pour certaines personnes il s'agit d'une des raisons qui est avancée lors des arrêts du service, bien que certaines d'entre elles bénéficient des aides financières du CCAS.

Afin d'assurer le maintien du service, nécessaire au maintien à domicile, il est arrivé que l'ASC accorde des facilités de règlement à des personnes connaissant des difficultés financières particulières d'endettement dans l'attente de traitement administratif et social de la situation.

8.3 L'ACTIVITE 2025

Nombre total de
repas servis : **32264**



Mois Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAUX
2022	3 007	2 589	2 769	2 397	2 484	2 469	2 446	2 518	2 355	2 388	2 434	2 515	30 371
2023	2462	2344	2769	2617	2794	2740	3279	3552	2727	2830	2694	2822	33630
2024	2796	2689	2753	2791	2691	2648	2842	2705	2704	2768	2681	2650	32718
2025	2758	2532	2791	2734	2815	2533	2632	2590	3007	2772	2483	2617	32264

La population usagère du service

En moyenne sur l'année 2025, 94 clients ont bénéficié du portage de repas. La moyenne d'âge est de 76 ans.

Perspectives 2026 :

Nous souhaitons perfectionner l'offre des « Essentiels SERDOM » pour répondre au mieux aux besoins de notre clientèle.

Le SERDOM souhaite continuer à explorer et à étendre plus largement ses compétences dans le domaine de la distribution, le partenariat avec l'Estuaire se poursuit pour encore 6 livraisons.



9 ORIENTATIONS 2026

Les priorités pour 2026 seront :

9.1 POUR TOUTE L'ASSOCIATION :

- **Consolider le modèle financier** par la recherche de nouveaux financements, le développement de prestations, de nouveaux projets
- Continuer la participation au dispositif Tablées-Scène pour **tester de nouveaux modèles économiques**.
- Poursuivre le **développement des outils de pilotage** et de suivi de l'association (contrôle de gestion, tableaux de bord...).
- Entamer une réflexion sur **la gouvernance associative et l'engagement des bénévoles**
- Aboutir dans la réflexion sur l'identité de l'association
- Poursuivre les projets culturels (Chant'Appart, expositions...)
- Etudier l'intégration du coiffeur solidaire la Tête en l'Air dans l'ASC

9.2 POUR LE CHANTIER D'INSERTION

- Se former à la **démarche SEVE Emploi** et développer la relation aux entreprises.
- **Répondre à des marchés publics** et se mettre en ordre de marche pour s'adapter à ce nouveau type de prestations
- Proposer de **nouveaux services aux personnes âgées** comme l'épicerie à domicile sous forme de paniers thématiques (petit-déjeuner, fruits, hygiène, propreté...)
- Développer les prestations traiteur
- **Intégrer des bénévoles** pour proposer de nouveaux modules de formation interne en complément de l'existant, par exemple, la conversation en français.
- **Développer les liens avec les entreprises** dans le cadre du collectif IAE

9.3 POUR L'ACCUEIL DE JOUR :

- Suite à l'accompagnement dans le cadre du projet MaaaElles porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarités et France Addiction, **se former à la démarche de Réduction des Risques liés à l'alcool et expérimenter** à partir de septembre 2026, l'autorisation de la consommation dans certaines parties des locaux de l'ASC. En partenariat avec OPPELIA, accompagner les consommations pour permettre un meilleur fonctionnement du collectif et un meilleur accès au droit
- Réfléchir et **expérimenter un « chantier d'activité »** pour permettre une mise en action des accueillis et l'accès à des tickets repas.
- **Consolider l'offre d'animation et de mobilisation des accueillis**, en particulier, après le départ de la stagiaire en animation

9.4 POUR LA CHORALE :

- Adapter les règles de fonctionnement pour faciliter l'intégration de nouveaux bénévoles et les transcrire dans **une charte**.
- **Réinvestir la fête de la musique** sur une scène officielle en développant des partenariats avec d'autres chorales

9.5 POUR LES ELLES TY-NIDS

- **Pérennisation** : Intégration dans les politiques publiques locales (ex : "Logement d'abord").
- **Extension** : Recherche de nouveaux terrains et partenariats pour élargir le dispositif. Implication des entreprises pour l'accueil des Elles Ty-Nids mais aussi pour de futurs investissements.
- **Diversification** : réflexion sur l'accueil des couples pour lesquels il n'existe pas de solution sur le territoire.
- **Évaluation** : Mesure de l'impact social et ajustement du modèle en fonction des retours terrain.

9.6 POUR LE CARILLON :

- **Poursuivre les actions existantes** : animation du réseau des commerçants, Soupe Impopulaire, Canimarche et Calend'Art
- Réfléchir à de nouvelles actions pour **financer les soins vétérinaires** des animaux à la rue
- Réfléchir à une organisation interne suite au départ de l'alternante travailleur social.